

Mercure de France : journal
politique, littéraire et
dramatique / par une société
de gens de lettres

1 . Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres. 1799-02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

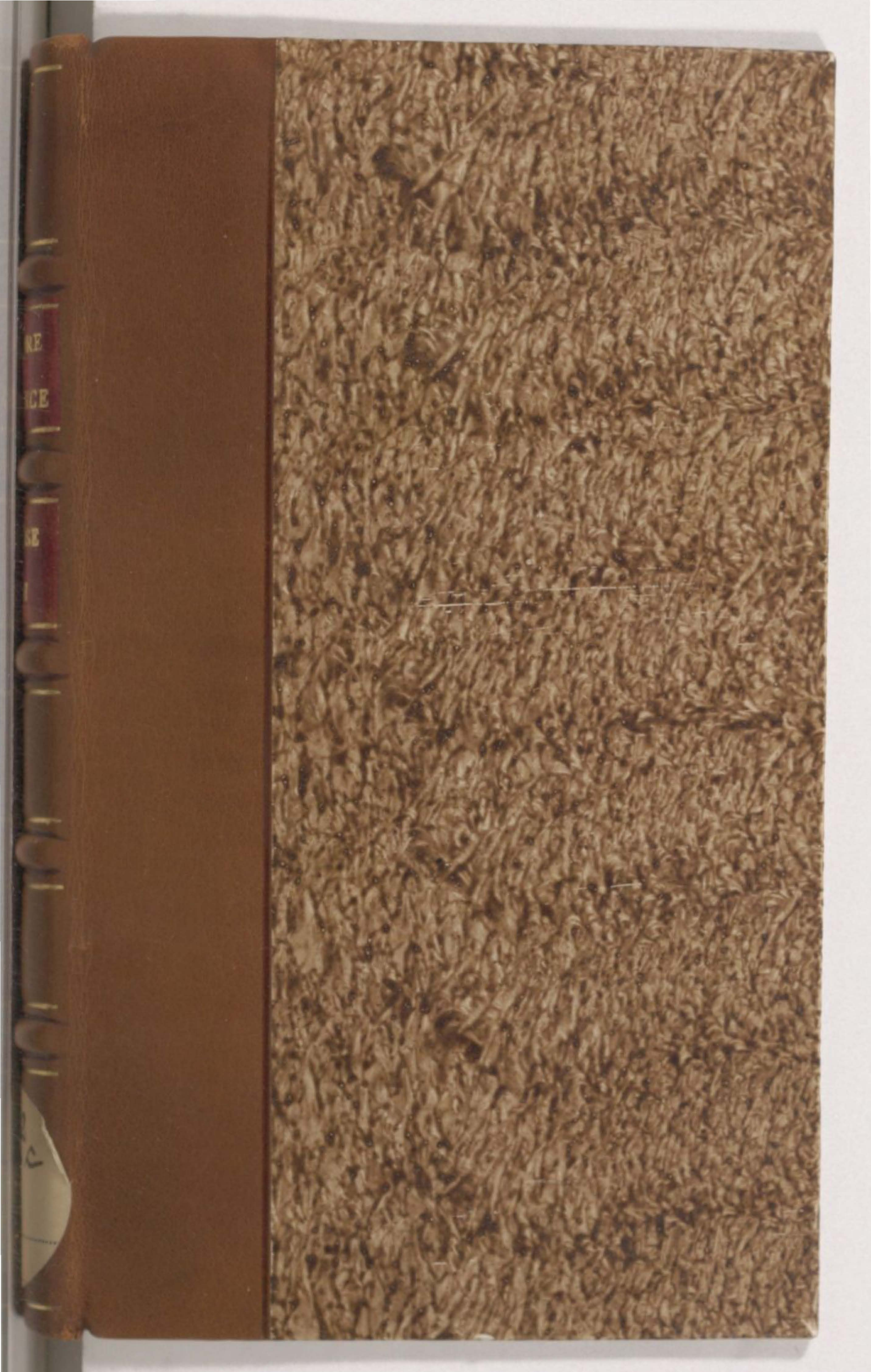
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

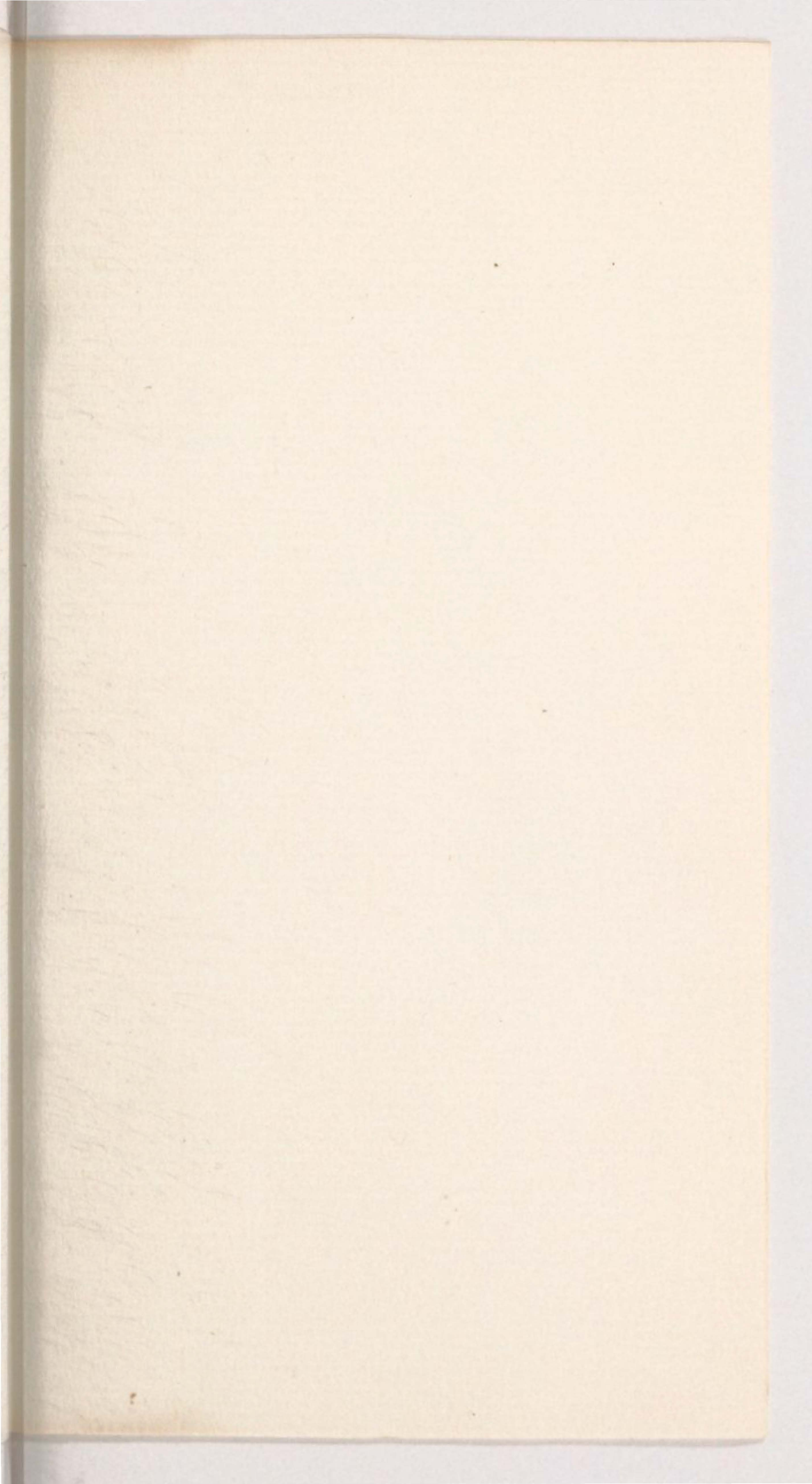
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

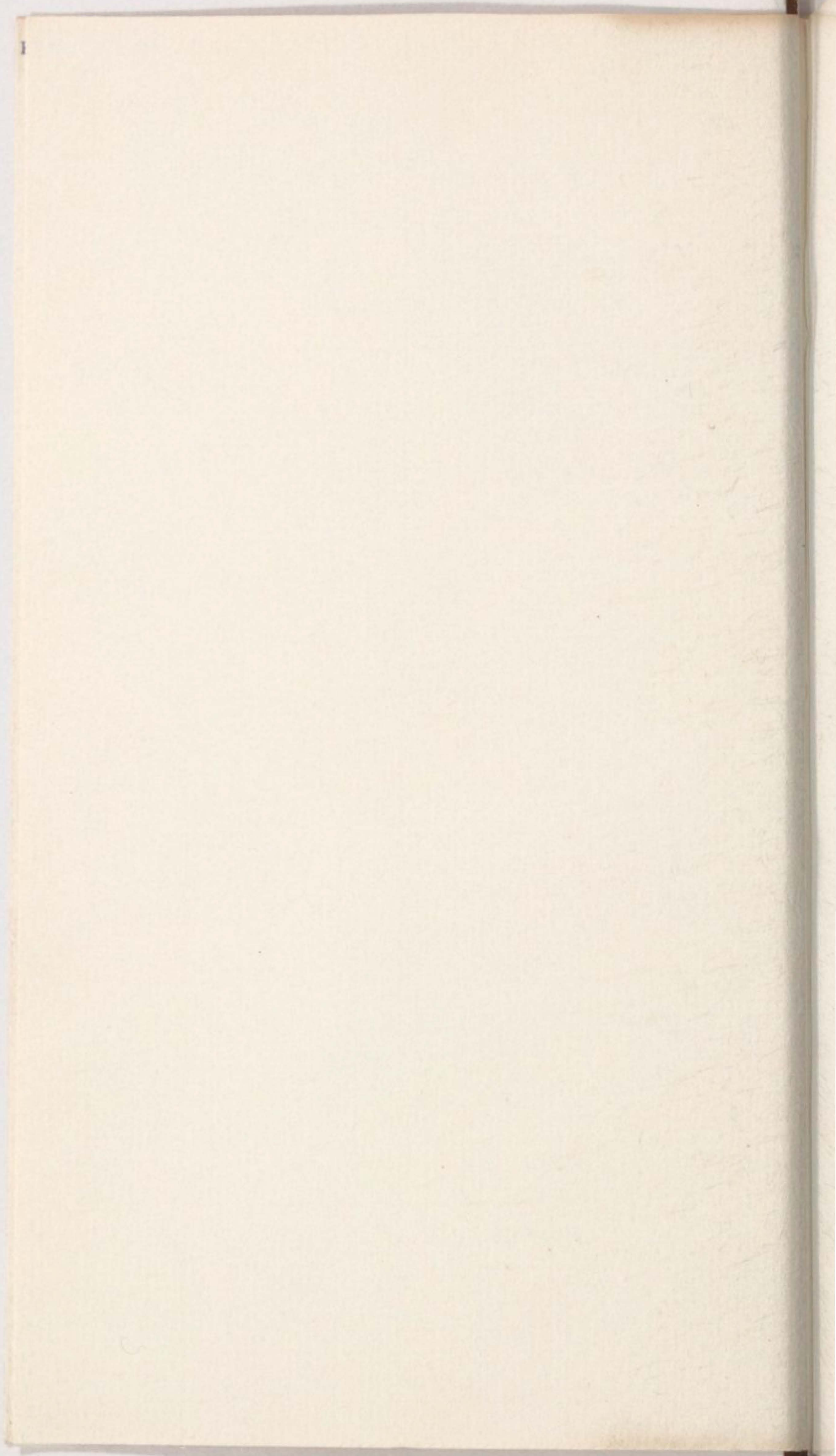


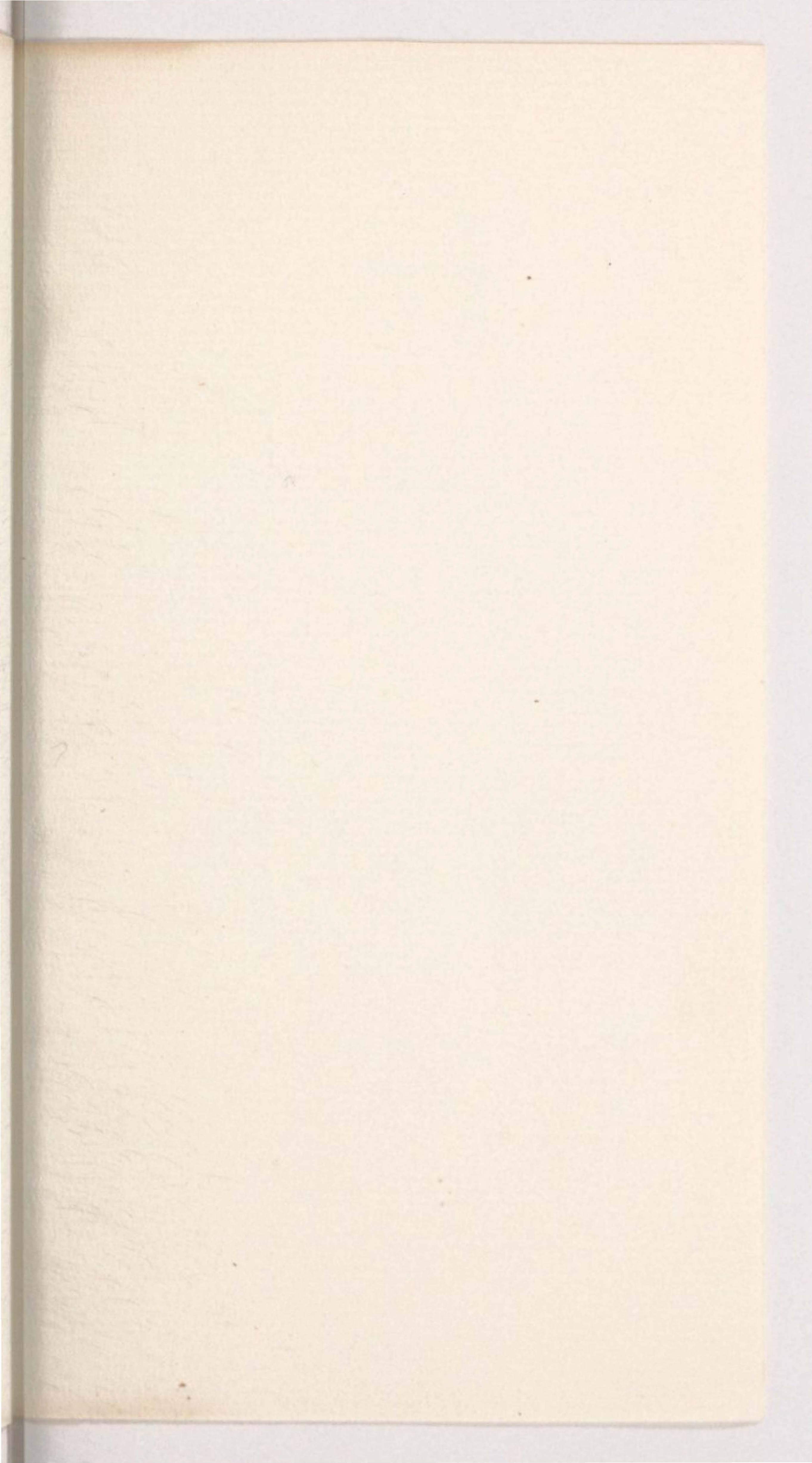


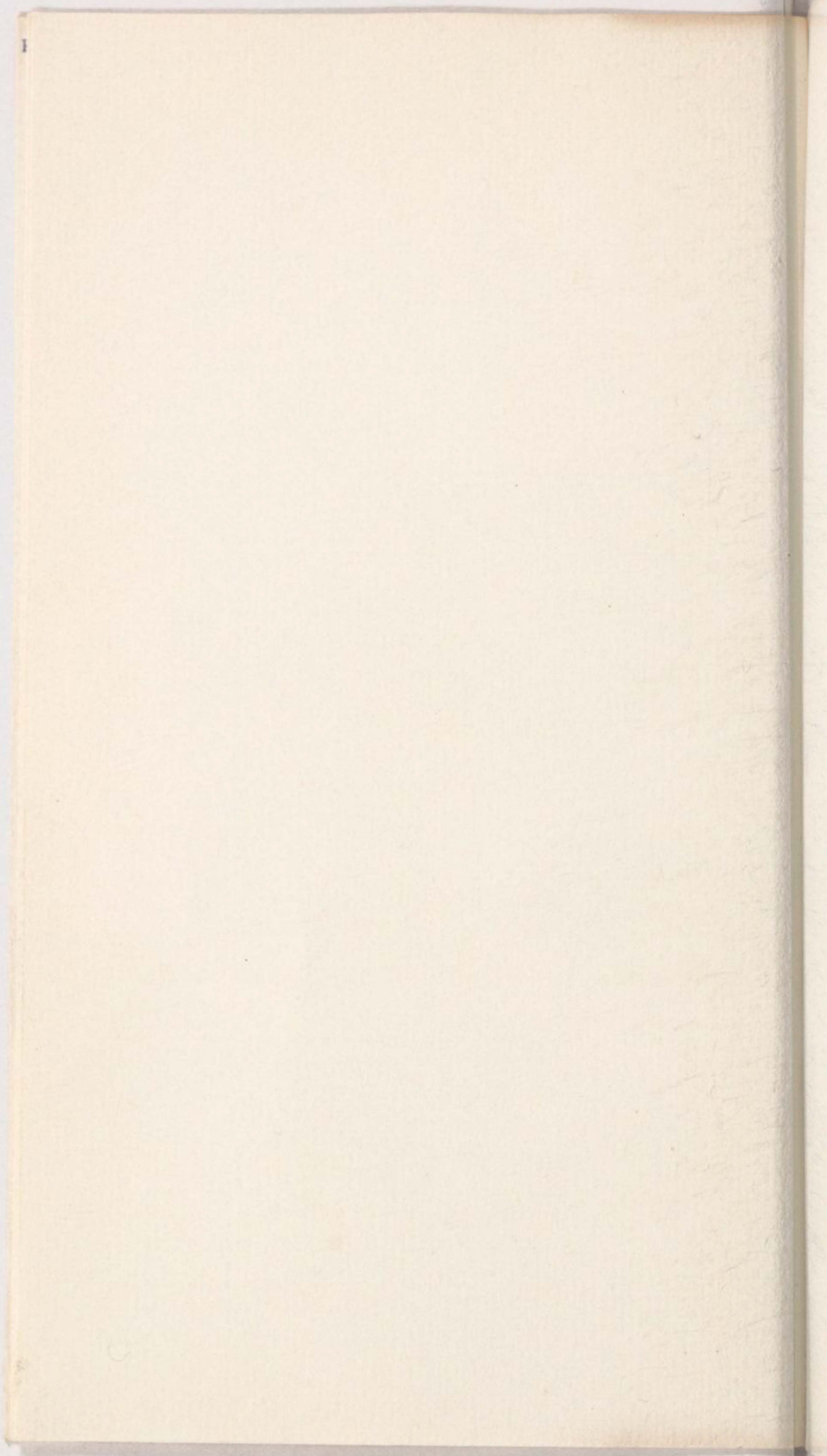


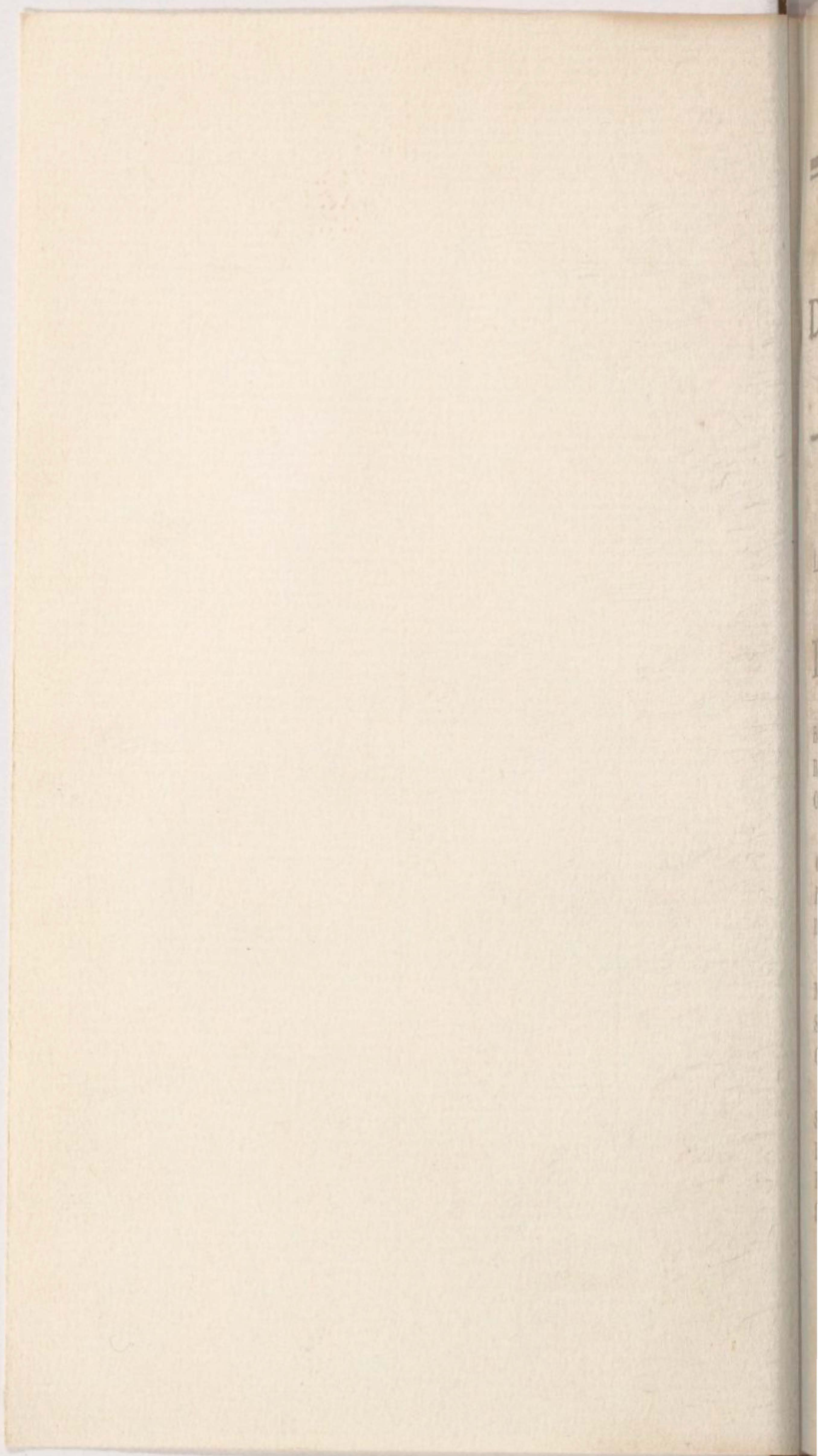
ROBERT 1974











M E R C U R E
D E F R A N C E,

Décadi, 10 Ventôse, an 7.

P O E S I E S.

1892

L'INSTITUTEUR D'UN MONARQUE,

A N E C D O T E.

IL n'est pire métier de Paris jusqu'à Rome
Que le métier d'*Instituteur* ;
Bien pis, lorsque l'élève est d'un sang qu'on renomme,
Bien pis, quand d'un monarque il est le successeur,
Ose-t-on corriger et reprendre un jeune homme
Qu'il faut appeler *Monseigneur* ?
Cultivé, dirigé par une main habile,
Le sujet répond-t-il aux soins du précepteur ?
Beau succès ! dira-t-on ; rien n'était plus facile ;
La nature en a tout l'honneur.
Mais hélas ! si l'enfant, de chétive espérance,
S'abâtardit un jour, trompe tous les efforts,
On s'en prend à celui qui forma son enfance ;
Le pauvre maître a tous les torts.
Serait-il *Bossuet*, ou *Fénelon* lui-même,
Le maître a gâté seul un prodige naissant,
Et puis enviez donc l'avantage suprême
De gouverner, d'instruire un prince encor enfant !

Tome II.

A

8° Lic²
41

M É L A N G E S.

POURQUOI LES POETES *ne jouirent-ils*
à Rome d'aucune immunité? (1)

LES ténèbres de l'ignorance, qui couvrirent les premiers siècles de la république romaine, furent à peine dissipées, que la poésie acquit à Rome une haute faveur, et qu'on rendit aux poètes des honneurs éclatans. C'est une vérité qu'attestent tous les monumens de l'histoire. Telle fut l'heureuse issue des guerres entre les Grecs et les Romains, que les belles-lettres, et avec elles le goût de la poésie, passèrent de la Grèce à Rome. Horace (2) pour marquer que la Grèce, en recevant le joug, porta les arts en Italie encore agreste, a donc eu raison de dire :

*Græcia capta ferum victorem cepit et aries
intuit agresti latio.*

Vers le tems de la seconde guerre pu-

(1) Ce morceau de littérature a été lu à la ci-devant académie des Inscriptions et Belles-lettres ; mais n'a pu entrer dans ses mémoires, cette illustre compagnie ayant été supprimée.

(2) Lib. 2. *Epist.* 1. vers. 156.

nique, les études commencèrent à fleurir à Rome de plus en plus, et on se mit à cultiver la poésie, qui, à cette époque (1), eut un très-grand nombre d'amateurs. On peut juger des honneurs rendus aux poètes, et de la vénération qu'on eut pour eux par l'exemple d'Ennius (2). Ce poète jouit à Rome d'une si haute considération, que même, après sa mort, on lui érigea une statue. C'est de l'orateur (3) romain et de Tite-Live (4) que nous tenons cette circonstance; et même dans les derniers tems de la république, de nouveaux honneurs furent prodigués aux poètes: on les couronnait (5) de lierre. Nous ne parlons point de la haute faveur dont jouirent, auprès d'Auguste, Virgile, Horace, et d'autres poètes.

Mais les empereurs s'en tinrent-ils, à l'égard des poètes, à de stériles honneurs? Se contentèrent-ils de les admettre dans leur familiarité? Nous voyons que ces princes, persuadés, d'un côté, que les

(1) Voyez deux vers de Portius-Licinius, rapportés par Aulugelle, lib. 17, cap. 21.

(2) Cornelius Nepos, *in vitâ Catonis*.

(3) *Pro Archiâ*, cap. 9.

(4) Lib. 33, cap. 56.

(5) Horace, *Odes*, lib. 1, *Od. 1. vers 29*, et lib. 1, *epist. 3, vers 24 et 25*. Virgile, *églog. 7, vers. 25*.

sciences et les arts contribuent à la splendeur d'un état, et d'un autre côté, qu'on ne doit pas attendre de ceux qui luttent sans cesse contre l'indigence, qu'ils fassent, dans la carrière des sciences et des arts, de généreux efforts; nous voyons, dis-je, que les princes accordèrent aux maîtres de philosophie, aux grammairiens, aux rhéteurs et aux médecins, des privilèges et des (1) immunités. Parmi ceux qui comblèrent les savans de bienfaits, Constantin (2) mérite d'être distingué. Les empereurs, Honorius et (3) Théodose, suivirent son exemple. Les choses étant ainsi, qui n'est tenté de croire que les princes furent également favorables aux poètes, à ces hommes qu'un dieu, dit (4) Ovide, agite et inspire, et qu'à ce titre Ennius (5) et (6) lui appellent des hommes *saints*. Il faut cependant avouer que, dans tous les textes de lois que nous citons en marge, et qui parlent des immunités accordées aux rhéteurs, aux

(1) P. 7, Institut. *de excusation. tutor.* loi 6, p. 1, Digest. *de excusation.*

(2) Loi 6, cod. *de professor. et medic.*

(3) Loi 11, cod. *ibid.*

(4) *Fastor*, lib. 1, vers. 5 et 6.

(5) *Apud Ciceron. pro Archid.*, cap. 8.

(6) *Amor.* lib. 3, éleg. 9, vers 17 et 18.

grammairiens , etc. , on ne fait aucune mention des poètes ; que si l'on parcourt tout le corps de droit , on ne trouve pas une seule constitution qui leur fasse une semblable concession ; qu'il en est une , au contraire , qui leur donne une exclusion formelle. *Poeta*, dit la loi 3 au code , *de professoribus et Medicis*, *nullâ immunitatis prærogativâ juvantur* : paroles qu'on croirait sorties de la bouche d'un barbare , si l'on ne connaissait l'auteur de cette loi , Philippe , un des empereurs qui , s'il ne fut pas du nombre des meilleurs princes , ne doit pas non plus être compté parmi les plus mauvais ; que même plusieurs savans conjecturent avoir été chrétien. Ainsi , d'un côté , Philippe prive les poètes de toute espèce d'immunité ; d'un autre côté , nul des prédécesseurs de ce prince ne fit aux poètes de concession de ce genre. Cette conduite uniforme des empereurs semble d'autant plus étrange , que plusieurs d'entr'eux cultivèrent la poésie. Nous lisons dans Suetone (1) , qu'Auguste composa un petit ouvrage en vers hexamètres , intitulé : *la Sicile* ; et un recueil d'épigrammes qu'il faisait ordinairement dans le bain. Il avait commencé , continue

(1) *In Augusto* , cap. 85.

Suetone, une tragédie d'*Ajax* avec beaucoup d'enthousiasme, mais, n'étant pas content du style, il passa l'éponge dessus, et répondit à ses amis qui lui demandaient où en était *Ajax* : *Ajacem suum in spongiam incubuisse*. Adrien eut (1) aussi le talent de faire des vers : prêt d'expirer, il fit ces vers (2) badins : *animala, vogula, blandula*, etc, si connus par la traduction de Fontenelle, en vers français : *ma petite ame, ma mignonne*, etc. Nous savons encore que ce prince faisait des vers grecs, dont, à la vérité, Spartien (3) ne porte pas un jugement fort avantageux : mais Reisk (4) qui nous a conservé un petit poème d'Adrien, en vers grecs, observe que la bonté du poème suffit pour réfuter le jugement de Spartien.

Parmi les empereurs qui ne firent point de vers, il en est qui, du moins, firent beaucoup de cas de la poésie, et ne parlèrent des poètes qu'avec les plus grands éloges. Alexandre Sévère (5) appelait Virgile, *le Platon des poètes*,

(1) Spartien, in *Adriano*, cap. 14.

(2) Spartien, *ibid.* cap. 25.

(3) *ibid* cap. 26.

(4) In *Anthologíá Græcá*, pag. 51 de l'édition d'Oxford.

(5) Lampride, in *Alexandro Severo*, cap 31.

et (1) Justinien donne à Homère l'épithète de *père de toute vertu*.

Un nouveau motif de s'étonner de l'exclusion donnée aux poètes, par rapport aux immunités, est que, par cette exclusion, les empereurs semblent donner hautement la préférence sur la poésie, à la philosophie, à la grammaire, à la médecine, etc.; et, cependant, on sait que dans les premiers siècles de la république, ces sciences et ces arts furent abandonnés aux esclaves, et qu'il n'y eût que la poésie qui fut cultivée par des hommes libres. Non seulement les médecins étaient de condition servile; on se servit encore de leur ministère dans les supplices ordonnés. Suetone (2) raconte que Néron ne donnait qu'une heure pour mourir à ceux qu'il avait condamnés; et, pour qu'il n'y eût point de délai, il leur envoyait, avec leur arrêt de mort, un médecin pour les *saigner*; c'est son expression, c'est-à-dire, pour leur couper les veines. Les rhéteurs, les grammairiens étaient aussi pour l'ordinaire de condition servile. Nous en trouvons la preuve dans le même Suetone (3). Si

(1) Dans sa constitution. *Omnes*, p. 11, de *ratione docendi jus civile*.

(2) *In vita Neronis*, cap. 37.

(3) *De illustrib. Grammat.* cap. 3.

donc la poésie était aussi estimée à Rome que les sciences et les arts ; si ceux qui les cultivèrent , furent en général d'un état plus relevé que les maîtres des arts libéraux , pourquoi les poètes furent-ils les seuls auxquels toute espèce d'immunité fut refusée ? C'est une question que les commentateurs des loix romaines , les critiques , et les littérateurs , ont tenté de résoudre à l'envie les uns des autres. Nous allons exposer leurs différentes opinions , et comme aucune ne nous paraît fondée sur des raisons satisfaisantes , nous hasarderons de donner , en peu de mots , la solution de ce problème de législation.

Cujas (1) pense que les poètes ne jouirent , à Rome , d'aucune espèce d'immunité , non qu'ils ne le méritassent , mais parce qu'il n'y eût point de loi faite à ce sujet. N'est-ce pas là donner pour réponse ce qui est en question ? Néanmoins , Antoine (2) , Faure et Scipion (3) Gentilis , non-seulement adoptent l'opinion de Cujas , et la raison sur laquelle celui-ci se fonde ; ils renché-

(1) *In Comment. ad tit. Cod. de professoribus et Medicis.*

(2) *In Jurisprud. Papin. tit. 32.*

(3) *Lib. 2 Parergor. cap. 1.*

rissent encore sur cette raison, en ce qu'ils prétendent que la poésie ne fut nullement en honneur chez les anciens. Ces deux commentateurs sont réfutés par Alberic Gentilis, qui ne doute pas que les loix concernant les privilèges des professeurs des beaux-arts, ne doivent s'appliquer aux poètes, et que les immunités ne furent pas moins accordées à ceux qui enseignaient la poétique, qu'aux rhéteurs et aux autres maîtres des arts libéraux, quoique les poètes ne soient pas nommément compris dans l'exemption. Pour appuyer son sentiment, Alberic Gentilis se sert de l'exemple de quelques grammairiens, qui, non-seulement enseignaient la grammaire, mais encore la poétique. Suetone (1) parle en effet d'un Valerius Caton, grammairien, qui, pour nous servir des propres termes de notre historien, *visus est peridoneus preceptor maximè ad poeticam tendentibus*. Mais la principale fonction des grammairiens, était d'enseigner aux jeunes gens les règles de la grammaire; c'est pour qu'ils ne fussent pas détournés de cette fonction par quoi que

(1) *In Comment. ad leg. 3. Cod. de profess.*
Cet Alberic Gentilis étoit frère de Scipion Gentilis.

ce fût, qu'on leur accordât des immunités, et non à cause qu'ils enseignoient quelquefois la poétique, ce qui n'était alors qu'une fonction accidentelle. Or, il est contraire aux règles les plus connues sur l'interprétation des privilèges, de les étendre témérairement (1) à d'autres cas que ceux pour lesquels ils ont été accordés; quoique ces autres cas puissent avoir de la ressemblance avec les premiers. Ainsi, l'opinion d'Alberic *Gentilis*, quoiqu'assez ingénieuse, n'est pas admissible. Les princes auraient parlé des poètes nommément, s'ils eussent voulu que ceux-ci participassent aux privilèges et immunités accordées aux maîtres des arts libéraux. Il faut donc chercher une raison plus solide (2) que celle de l'exclusion des poètes.

Nous sommes bien éloignés de regarder comme une raison plus solide, celle qu'allègue Burthius (3), qui veut que la pauvreté ait été la seule cause pour laquelle les poètes ne furent point compris dans la classe de ceux auxquels on accorda des immunités. Pour appuyer

(1) *De illustrib. Grammat. cap. 11.*

(2) Voyez Boehemerus, in *Dissert. de Finib. privileg. regund. cap. 2. parag. 10.*

(3) *Adversar. lib. 3 cap. 4.*

son système, ce savant littérateur observe que, dans les premiers tems de la république, les poètes furent des hommes pauvres et méprisables, qui recherchaient avec ardeur les bons repas, et chantaient les louanges des patrons qui les admettaient à leur table et leur faisaient grande chère; en un mot, qu'ils furent tels que les dépeint Aulugelle (1). Nous ne voyons cependant pas que l'indigence des premiers poètes, et la bassesse de leur genre de vie, aient pu être le vrai motif de leur exclusion, par rapport aux immunités. Premièrement, le sort des poètes ne tarda pas à s'améliorer. Bientôt ils trouvèrent en la personne des princes et des Mécènes, des protecteurs puissans, qui les comblèrent d'honneurs, et versèrent sur eux, à pleine mains, les dons de la fortune. Long-tems avant le siècle de Philippe, les poètes jouissaient de la plus haute considération. En second lieu, loin que la pauvreté dût être un motif d'exclusion, elle devait plutôt exciter les princes à faire participer les poètes aux privilèges et aux immunités qu'ils accordaient. C'est en considération de leur pauvreté que les maîtres des autres arts libéraux

(1) Lib. 11. cap. 2.

obtinrent ces immunités, et pour que le soin de pourvoir à leur subsistance ne les détournât pas de leurs études. Les loix (1) mêmes qui donnent ces immunités, allèguent ces considérations. Ainsi, rien n'empêchait que ces lois faites en faveur des pauvres, ne s'étendissent aux poètes comme aux maîtres des autres arts libéraux.

François (2) Amaya résout la question dont nous nous occupons, d'une manière qui nous semble approcher davantage de la vérité. « C'est pourquoi, dit ce jurisconsulte espagnol, on a refusé aux poètes toute espèce d'immunité, parce que le poète naissant tel, plutôt qu'il ne le devient, et l'enthousiasme qui le saisit étant un don précieux de la nature, une inspiration divine, il ne peut goûter de satisfaction que dans les applaudissemens et les éloges qui lui sont prodigués. Ainsi donc on n'a pu donner à la poésie, à cet art divin, nulle autre récompense, ou de plus grande. » Telle est en effet l'idée que les anciens avaient des poètes,

(1) Voyez paragr. 7. *Instit. de excusation. tutor.* la Loi 4, paragr. 2. *Digest. de Muner. et honor.* la Loi 2. *Cod. Quemadm. civil. Muner. induc.* la Loi 4. *Cod. de his qui Munero libror.* etc.

(2) *In Comment. ad Cod. tit. de professor.*

et tout ce qu'avance ici notre commentateur, se trouve confirmé par le témoignage de Cicéron, qui, dans sa harangue (1) pour le poète Archias, en porte le même jugement, et nous dit: *cæterarum rerum studia et doctrinâ, et præceptis et arte constare; poetam naturâ ipsâ valere, et mentis viribus excitari, et quasi divino quodam spiritu afflasi.* Ce fut par une suite de leurs idées superstitieuses, que les romains crurent qu'on naissait poète, et qu'on ne le devenait pas; que les poètes étaient doués d'un esprit divin; qu'inspirés par le dieu qui les agitait, ils pouvaient prédire l'avenir; ce qui fait dire à Cicéron (2), indépendamment du passage de sa harangue pour Archias: *atque etiam illa concitatio declarat, vim in animis esse divinam, negat enim sine furore Democritus quemquam poetam magnum esse posse, quod idem dicit Plato.* Ainsi les romains ayant regardé le talent de la poésie comme un don des dieux, de là François Amaya s'est imaginé qu'ils étaient également persuadés que des immunités, des privilèges étaient des récompenses de trop peu de valeur, nul-

(1) Cap. 8.

(2) Lib. 1. de Divinat. cap. 37.

lement proportionnées au mérite des poètes, et qui ne convenaient pas à ces esprits divins. Nous avouerons que nous ne voyons pas trop clairement pourquoi les poètes, par la raison qu'on les croyait animés de l'esprit divin, n'avaient besoin ni d'immunités, ni de privilèges; c'était au contraire une raison de plus pour leur en accorder. Comme les privilèges sont donnés à de certaines personnes, à raison de leur mérite, rien ne pouvait faire plus d'honneur aux poètes, ni les flatter davantage, que ces privilèges et ces immunités. C'est ce que fait entendre Cicéron dans sa harangue pour Archias. Si les poètes, à cause de l'esprit divin qui les inspirait, eussent pu se passer aisément de privilèges, l'orateur romain n'eut pas fait tant d'instances (1), pour que le poète Archias obtint le droit de cité, avec tous les honneurs et tous les privilèges attachés à ce droit. Qu'aurait eu besoin cet orateur de citer l'exemple (2) des sept villes de la Grèce qui se disputèrent entr'elles l'honneur d'avoir été la patrie d'Homère, et de se servir de cet exemple comme d'une preuve qui devait convaincre les romains combien il leur

(1) *Pro Archia* cap. 12.

(2) *Ibid.* cap. 8. *in fine.*

serait honorable de compter le poëte Archias au nombre de leurs concitoyens? Le seul nom de poëte que portait Archias, eût suffi pour exciter les romains à lui donner le droit de cité, et cependant nous savons qu'Archias ne pût l'obtenir, et que tous les efforts de l'orateur furent inutiles. Il est sans doute assez digne de remarque que ce même orateur qui, dans sa harangue pour Archias, fait de si grands éloges de la poésie, prête des armes aux commentateurs qui veulent que l'exclusion des poëtes, quant aux immunités, soit fondée sur ce que la poésie fait à l'état plus de mal que de bien. A la vérité, Cicéron, dans ses tusculanes, (1) s'écrie: *ô præclaram emendatricem vitæ, poeticam? quæ amorem flagitii et levitatis autorem, in concilio deorum collocandum putet.* Et dans un autre (2) endroit: *sed videsne, poetæ quid mali adferant? lamentantes induciunt fortissimos viros; molliunt animos nostros: ita sunt deinde dulces, ut non legantur modo, sed etiam ediscantur. Sic ad malam domesticam disciplinam vitamque umbratilem et delicatam cum accesserunt etiam poetæ; nervos om-*

(1) *Tusculan. disput. lib. 4. cap. 32.*

(2) *Ibid. lib. 2. cap. 11.*

nes virtutis elidunt ; rectè igitur a Platone educuntur ex eâ civitate , quam finxit ille , cum optimos mores et optimum reipublicæ statum exquireret. Mais le mauvais usage que les poètes font quelquefois de leurs talens , ne doit point nuire à l'art même. Ainsi , conclure d'après ce mauvais usage , que les législateurs romains eurent raison de ne point faire participer les poètes aux immunités dont jouissaient les professeurs des autres arts libéraux et les médecins ; c'est une opinion outrée , qui , par cela seul , mérite d'être rejetée. Il est une autre opinion plus modérée , celle qui attribue l'exclusion des poètes à l'inutilité de la poésie , et cette opinion a plus de partisans que la précédente ; de ce nombre sont Saint-Evremond et Malherbe , mais qui ne traitent la chose que très-légèrement. Malherbe sur-tout se contente d'une plaisanterie. « Un poète , dit-il , lui paraissait aussi utile à l'état , qu'un bon » joueur de quilles. » Néanmoins cette opinion devient assez plausible , lorsqu'on lui donne tous les développemens dont elle est susceptible , et que pour l'établir on se réfère aux mœurs des romains. Il n'en était pas à Rome des poètes comme des grammairiens et des autres maîtres des arts libéraux ; l'expérience

avait appris aux romains que rien ne pouvait contribuer davantage à la grandeur de la république, ni lui être plus utile que l'étude de l'éloquence et de l'art militaire. De là vient qu'ils établirent des écoles, et donnèrent, à des grammairiens et à des rhéteurs, leurs enfans à instruire. Ils regardaient l'étude de l'éloquence comme étant pour l'état de la plus grande utilité, en ce qu'elle rendait les citoyens capables de remplir avec succès les charges les plus importantes de la république; c'est pourquoi ils avaient soin que leurs enfans se formassent de bonne heure aux arts qui les préparait à remplir un jour toutes ces charges. Ainsi les romains cultivèrent sur-tout ces deux arts, auxquels ils rapportèrent toutes leurs études, savoir, l'éloquence et l'art militaire, persuadés que ces deux arts étaient la base du salut de la république. Ils commençaient par l'étude de l'éloquence, pour se mettre en état de s'adonner au barreau et d'y plaider. A l'éloquence ils joignaient l'étude de la jurisprudence; ceux qui embrassaient un autre genre de vie, s'appliquaient à l'étude de l'art militaire. De là, les monumens de l'histoire nous font connaître une foule d'illustres personnages qui mirent tous leurs soins à

s'instruire dans l'une et l'autre science. C'est ainsi que Suetone (1) raconte de Jules-César qu'il égala ou surpassa tout ce qu'on connaissait de plus fameux pour l'éloquence et les talens militaires ; qu'après qu'on l'eût entendu dans l'accusation intentée contre Dolabella, il fut mis, d'une voix unanime, au rang des plus célèbres avocats. Nous avons encore à ce sujet un témoignage au-dessus de toute exception, celui de Cicéron (2) qui, passant en revue les auteurs, reconnaît que César ne le cédait à personne. Suetone (3), que nous citons tout-à-l'heure, nous dit encore : « qu'Auguste » étudia, dès son enfance, l'éloquence et » les arts libéraux avec autant de plaisir » que d'application ; qu'il choisît un genre » d'écrire élégant et doux, éloigné du » faste des sentences et de la grossièreté, » ou, pour parler comme lui, de la mau- » vaise odeur des termes surannés. » Il nous serait facile de citer un plus grand nombre de personnes d'un haut rang, qui se rendirent célèbres par le talent de la parole. On sait avec quels éloges

(1) *In Julio.* cap. 55.

(2) *De Claris orator.* cap. 71 et 72.

(3) *In Augusto.* cap. 84 et 86.

l'orateur (1) romain parle de l'éloquence de Lucullus, de Sylla, de Crassus, de Pompée et d'autres grands personnages.

(*La fin au numéro prochain.*)

L A J A L O U S I E.

O NAÏS ! avec quelle volupté je presse ta bouche, en songeant que jamais l'haleine d'un rival n'en a souillé la fraîcheur ; le souvenir qui m'en reste est délicieux , il fait renaître un desir plus délicieux encore.

Dieux immortels ! je ne vous ai jamais demandé de bien ; je ne vous ai demandé que l'amour et la fidélité de ma Naïs ; dieux immortels ! si elle trahit le serment qu'elle m'a fait dans nos transports amoureux , punissez-la : puissent ses lèvres se ternir comme la fleur qu'un vent du midi a brûlée ! Puissent !..... Non , dieux immortels ! laissez-lui sa beauté , mais ôtez l'amour de mon cœur.

Naïs , avoue-le moi ; une bouche profane , une bouche qui n'était point celle de ton amant , a-t-elle jamais puisé

(1) *De Claris orator. passim.*

le bonheur sur tes lèvres? Ah! dis-moi non, répète le, ce non charmant; j'aime à l'entendre; tu le prononces avec un accent qui fait frémir mon cœur de plaisir.

Mais, pourquoi jeter l'amertume dans la coupe de la volupté? La jalousie est un tourment horrible; que je cesse d'aimer plutôt que de réunir dans mon sein l'amour et la jalousie! Ah! si jamais, au milieu d'un baiser savouré lentement, j'imaginai sur la bouche de mon amante la bouche d'un rival, je croirais qu'en baisant une rose un serpent a piqué mes lèvres.

P. B.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

OBSERVATIONS SUR L'EXPÉDITION DU GÉNÉRAL BUONAPARTE DANS LE LEVANT; *Considérations sur la probabilité de sa réussite, etc. par l'éditeur de l'histoire de Pierre III, et de Catherine II; traduit de l'anglais, par André. Paris, au bureau de la Librairie, rue du Bouloi, n^o. 56.*

L'EXPÉDITION des Français dans le Levant formera, sans doute, une des époques célèbres de l'histoire. Elle doit nécessairement

nécessairement influencer sur les mœurs et les événemens politiques d'une partie de l'Asie et de l'Afrique. Je ne calculerai point les probabilités de sa réussite, que tant d'événemens imprévus peuvent contrarier; mais j'observerai que, quelqu'en soit l'issue, il sera toujours étonnant de voir un gouvernement, à peine établi, entouré de tant d'ennemis, obscurs ou déclarés, paraissant épuisé par les suites d'une guerre terrible, former cependant le projet le plus hardi, le plus inattendu dans les circonstances actuelles, et l'exécuter. Il n'appartient peut-être qu'aux Français d'agir ainsi, et d'étonner, par leur succès, les ennemis qui sont encore à chercher leurs motifs. Certainement l'Europe ne devait pas s'y attendre. Il y avait long-tems qu'on avait songé à réunir la Mer rouge à la Méditerranée, projet sans doute plus beau qu'exécutable; il y avait long-tems que l'on avait senti les avantages immenses que retirerait, par son commerce, la nation européenne qui aurait le bon esprit d'établir une colonie en Egypte, ce point intermédiaire des trois anciennes parties du Monde, et qui peut devenir l'entrepôt du commerce de l'Inde. Mais pouvait-on s'imaginer que la France y songeait, qu'elle pouvait même y songer? Elle fit

plus, elle agit. Que de conjectures fit naître cette fameuse expédition; quel était son but, d'abord? Ensuite, que deviendra-t-elle? Et maintenant, quel en sera le résultat? Telles sont les questions que l'on s'est faites, et que l'on se fait encore; tels sont les sujets des mille et une brochures que tous les peuples de l'Europe ont vu éclore à cet égard. Mais il est peut-être assez intéressant de voir les conjectures de nos ennemis directs; de les voir sur-tout décider que nous ne réussirons pas, ou..... que cela se pourrait bien, peut-être. Le livre que nous avons sous les yeux renferme les opinions différentes de trois anglais.

L'Editeur de la vie de Pierre III se contente de former quelques conjectures, de développer les grands avantages que nous offre l'Egypte, pour le commerce des Indes orientales, et la facilité que la possession de Malte et des îles vénitiennes nous donne pour établir, affermir notre colonie et suivre le plan que nous aurions formé. Il paraît même persuadé que nous avons dans nos mains les moyens de réussir. « Si les Français, dit-il, n'ont d'autre intention que d'établir en Egypte une colonie, et l'entrepôt d'un grand commerce, sa situation répond on ne peut pas mieux aux avantages

qu'ils espèrent en retirer. Sans nous étendre sur son ancien état de splendeur, elle possède maintenant un commerce considérable avec l'Arabie, par la Mer rouge; avec l'Abyssinie et l'intérieur de l'Afrique, par le Nil; et avec la Turquie et l'Europe, par la Méditerranée. »

L'auteur soupçonne cependant qu'il n'est point dans l'intention des Français d'en rester à ce point, il suppose, avec raison, qu'ils tendent à s'ouvrir une route pour leur commerce dans l'Inde, beaucoup plus courte que celle que l'on a suivie jusqu'à ce jour; et il voit la Mer rouge comme une communication naturelle avec les Indes orientales, et qui ne peut être très-dangereuse tant qu'il n'y aura en concurrence que les navigateurs turcs. Quant au canal qu'on veut faire passer à travers l'Isthme de Suez, il le regarde comme impossible, par la nature du sol et la différence de hauteur entre les deux mers. Il croit néanmoins qu'on pourrait obvier en partie à cette difficulté, en rétablissant quelques-uns des canaux qui existèrent autrefois; tel serait le canal de Suez au lac Amer, et celui du lac au Nil, dont on voit encore les restes; tel aussi celui qu'on pourrait conduire de Bérénice à Coptos.

Comme il n'a écrit qu'après la con-

quête de l'Egypte , il n'en nie point la possibilité , mais il assure que c'était une chose assez facile , et décide qu'il y a tout à espérer pour l'Angleterre dans l'avenir.

Sir *Irvin* , qui a écrit la seconde opinion , n'est pas homme à décider si modérément ; il affirme que la chose est absolument impossible. L'événement déranginga un peu son assertion ; aussi , dans un second écrit , postérieur à la nouvelle de la conquête de l'Egypte , convient-il que la chose pouvait au moins réussir à moitié ; mais , il tient bon pour le reste.

Un officier au service de la compagnie des Indes orientales , beaucoup moins confiant que lui , s'attache à le réfuter article par article. Cette réfutation est si pressante , qu'après l'avoir lue , on n'a presque plus le droit de douter du succès , si plaisamment contesté. Ce qu'il y a de précieux dans ce dernier écrit , c'est qu'il est de la main d'un homme qui a vu les lieux , qui ne s'aveugle pas assez sur les difficultés pour les croire insurmontables , et qui ne pense point que le mépris affecté que l'on paraît avoir pour un grand homme , soit une arme bien sûre pour éloigner le danger. Il admire sincèrement Buonaparte , dé-

montre qu'il est très-probable qu'il réussisse , et sonne fortement le tocsin pour réveiller son gouvernement sur les événemens qui se préparent. Nous désirerions que l'espace nous permit d'analyser les différens moyens qu'il suppose que Buonaparte peut employer ; cet aperçu ne pourrait qu'intéresser des Français ; mais nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage même , qui devient réellement piquant dans les circonstances présentes.

B**.

LA GUERRE DES DIEUX ANCIENS ET MODERNES , *poëme en dix chants* , par Evariste Parny. Paris , chez Pierre Didot , *imprimeur* , rue des Orties du Museum , n^o. 3 ; Firmin Didot , *libraire* , rue de Thionville , n^o. 1850 ; et Desenne , *libraire* , au palais Egalité , n^o. 1.

IL y avait long-tems qu'on ne nous avait donné un poëme où le gracieux et le plaisant fussent aussi élégamment réunis. C'est une jeune sœur de la *Pucelle* ; souvent elle est aussi piquante , aussi jolie que son aînée , et elle n'est guères plus sage.

Nous allons analyser ce poëme , vrai-

ment original, chant par chant, afin d'en faire connaître la marche; de cueillir, en passant, quelques-unes des fleurs dont il est rempli; et de désigner au poète ce que nous croyons indigne d'une plume qui a déjà produit des chefs-d'œuvre, dans un autre genre.

Chant premier.

En ce tems-là, dans mon étroit asyle,
En méditant, j'attendais le repos;
Il était nuit, et le sommeil tranquille
Autour de moi prodiguait ses pavots;
Une éclatante et soudaine lumière
Frappe mes yeux; des parfums inconnus
Sont tout-à-coup, dans les airs, répandus;
En même-tems, d'une voix étrangère
Je crois entendre, et j'entends les doux sons;
Je me retourne, et sur mon secrétaire,
Je vois perché le plus beau des pigeons.
A cet éclat, à cette voix divine,
Sur mes genoux je tombe, je m'incline,
Et dit : Seigneur que voulez-vous de moi ?
— En vers dévots il faut chanter ma gloire;
Il faut chanter notre antique victoire,
Et des Français corroborer la foi.
— Hélas ! Seigneur, à cet œuvre sublime
D'autres auraient un droit plus légitime.
De vos combats, de vos exploits divers,
Quoique dévot, j'ai peu de connaissance :

*Le tems d'ailleurs corrige les travers,
Et j'ai sans peine abjuré prose et vers.*

(Ceci n'est-il pas un peu faible dans un début ? Le saint-Esprit continue :)

— Je le sais bien ; mais à ton impuissance
Je suppléerai : recueille tes esprits ;
Sois attentif , je vais dicter ; écris.

Un jour les dieux du paganisme , célébraient , dans l'Olympe , l'anniversaire du grand Jupiter , lorsque l'aigle immortel , placé en sentinelle à la porte des cieux , vint tout-à-coup troubler la joie de la fête. Il dit :

Mes yeux sont bons ; ils ont vu *tout-là-bas*
Des étrangers d'assez mince apparence ,
Au maintien humble , aux cheveux longs et plats ,

Baissant leurs fronts jaunis par l'abstinence ,
Marcher sans bruit , de côté , pas-à-pas ,
Les mains en croix sur leur maigre poitrine ,
Et par milliers franchir , à la sourdine ,
Le mur sacré qui cerne tes états.

Mercure va reconnaître , et vient apprendre que ce sont de nouveaux dieux.

Ce sont des dieux bien reconnus , vous dis-je ,
Chez les romains plus que nous en crédit.

Sans dignité , sans grace et sans esprit ,
Leur prompt succès me paraît un prodige.

J'ai pourtant lu leur brevet, sur vélin,
En bonne forme, et signé *Constantin*.

Grand bruit à ce rapport; on veut
courir aux armes; mais Minerve ap-
paise tout, et Jupiter, qui veut vivre
politiquement, fait inviter les nouveaux
confrères au festin. Apollon, de son
côté, brûle de les voir, parce qu'il est
sûr qu'il y aura de quoi rire: *Tout
parvenu d'ailleurs est susceptible*,
ajoute-t-il, sans trop nous dire ce que
cela signifie.

Une heure après, les conviés arrivent.
Étaient-ils trois, ou bien n'étaient-ils qu'un?
Trois en un seul; vous comprenez, j'espère?
Figurez-vous un vénérable père,
Au front serein, à l'air un peu commun,
Ni beau, ni laid, assez vert pour son âge,
Et bien assis sur le dos d'un nuage.

Le fils et le saint-Esprit, quoique dis-
tincts, sont, en quelque sorte, incor-
porés avec lui. *En rougissant la Vierge
les suivait*. On se mit à table; les
chrétiens n'étaient point accoutumés à
une chaire semblable, et ils mangèrent
à merveille. Le portrait de Marie, quoi-
qu'un peu leste, est charmant, plein de
grâce; si je ne devais pas mettre des
bornes à mes citations, je le transcrirais

en entier. Cette jolie brune n'a point le ton des déesses de l'Olympe, elle le sait ; mais en femme qui a le tact fin , elle ne s'avise point de sortir de son caractère et de son premier rang : la coquette garde sa modestie, et elle fait naître des desirs ; c'est elle qui attire tous les regards. Le chant, la danse, le spectacle succèdent au repas. Déjà Marie, *avec esprit, aux payens répondait*. Sur ces entrefaites :

Certainement, que sans peine on devine,
La fait sortir : la courière divine,
Sachant pourquoi, la guide poliment,
Et de Vénus ouvre l'appartement.

On n'avait jamais dit une chose semblable aussi joliment. Marie, après avoir fait usage d'un beau vase d'agate, contemple avec ravissement l'appartement de Vénus ; elle est seule, elle s'avance jusques dans le boudoir, et, bien certaine qu'on ne viendra point la surprendre, elle s'avise de se parer des vêtemens de la reine des plaisirs ; ils lui vont à merveille. C'est en cet instant qu'Apollon, qui ne la perdait point de vue, paraît devant elle ; grande surprise d'abord, puis radoucissement, et enfin, le plaisir : *les dieux font bien et font vite* : ce fut l'affaire d'un moment.

Lorsque Marie rentra, le père songea

qu'il était tems de se retirer ; et on se retira en critiquant les plaisirs des payens.

Des grands ballets la beauté me fatigue,
Disait Jésus ; et ces chaconnes-là
Ne valent pas le menuet de la gigue
Que l'on dansait aux noces de Cana.

Chant II.

La Trinité s'établit dans son nouvel asyle ; et , ne voulant point être en reste avec les habitans de l'Olympe , elle leur rend un dîner. Ce dîner fut fort mince.

Les conviés , peu faits à ces façons ,
Disaient , tout bas , entr'eux : nous souperons.
Pour amuser ses dédaigneux confrères ,
Le doux Jésus , qui s'y connaît *vraiment* ,
Après dîner fit jouer des *mystères*.

On commença par le commencement ;
Et sur la scène on mit le premier homme ,
La première Eve et la première pomme.
Du frais Eden ces heureux possesseurs :
L'un jeune et beau , l'autre jeune et jolie ,
Les bras pendans , allaient de compagnie.
D'un pas distrait ils marchaient sur les fleurs ,
Cueillaient des fruits , avalaient l'onde claire ,
Pour tout plaisir dénichaient des oiseaux ,
Jetaient du sable et crachaient sur les eaux ;
Baillaient ensuite , et ne savaient que faire.
Ils se couchaient ensemble , et dormaient bien ;

Ils étaient nuds et ne pensaient à rien.
Le diable arrive ; il parlait comme un ange :
Eve l'écoute , et la pomme elle mange.
Sans ce malheur , qui fut heureux pourtant ,
Le genre humain restait dans le néant.

Il me suffit de présenter ce tableau ;
c'est en faire l'éloge. J'observerai seulement qu'avant le dîner , la divine famille s'était entretenue sur tout ce qu'elle aurait à faire pour l'avenir. Le père dit : *Je fais ce que je veux. Je fais* , réfléchit-il ?

Je fais , n'est pas le mot technique :
Triple je suis , sans cesser d'être unique ,
Et je faisons , vaudrait peut-être mieux ?

Je n'ose pas décider si ceci est de bon goût ; mais à coup sûr , c'est plaisant et juste , sur-tout.

Chant III.

Après les dîners donnés et rendus , on eut pu croire qu'on allait au moins vivre en paix : il n'en fut pas ainsi ; un nuage d'encens fut le prétexte de la guerre : les dieux payens voulurent l'enlever aux chrétiens ; ceux-ci, qui n'entendaient point raison sur un pareil article , le disputèrent , les coups partirent et le combat s'engagea. Hercule et Samson se rencontrent. Les saintes veulent aussi s'en mêler ; Judith

se met à leur tête. C'est Apollon qu'elles rencontrent ; le dieu se doute aussitôt quelle espèce de soldats lui tombent sur les bras ; il fait part de ses soupçons à sa troupe. La frayeur qui se met dans les rangs des héroïnes ne lui laisse plus d'incertitude : la première qui se présente fit une *culbute* de peur ;

. Apollon rit beaucoup ;

Mais remarquant sous la courte jaquette

De sa frayeur une excuse complete.

L'avez-vous vu, dit-il à ses soldats ?

C'en est bien un, je ne m'abuse pas.

Tant mieux ! levons ces trompeuses casaques ;

Ne tuons rien, mais *des claques*, *des claques*.

Ce mot *heureux* circule promptement.

Sur l'ennemi chacun tombe gaîment.

Un combat plus sérieux s'engage entre Apollon et Judith, mais il finit tout comme la surprise de la Vierge, et, cette fois-ci, cette gaillardise vient peut-être plus à propos, et tient au moins au sujet, ce que nous ne dirons point du premier épisode, quoique plus piquant et mieux traité : le chant se termine par le blocus de l'Olympe par les chrétiens.

Chant IV.

Deux francs vauriens qui se rencontrent dans le paradis, et qui sont réci-

proquement assez surpris de s'y voir, ouvrent le quatrième chant par une conversation. Panther raconte à son ami, saint Elfin, ses amours avec la vierge, et comment se fit l'opération du saint-Esprit. Saint Elfin, étonné, renie le paradis et tous ses saints, il passe à l'ennemi. Il rencontre Priape et une troupe de satyres. Il les conduit, lui-même, au camp des chrétiens; mais la chose ne tourna pas comme il l'avait crû; Priape fut pris avec toute sa troupe, et on ne lui laissa que le choix du baptême ou de la mort. Il se fit baptiser; les satyres se le firent aussi: mais qu'en pouvait-on faire? des moines; ils le furent.

Ce chant est coupé par l'épisode de sainte Geneviève et de saint Germain; et nous remarquerons à ce sujet que l'auteur sait peindre à merveille, mais qu'il ne dispose pas toujours avec un même succès.

Chant V.

De jolies bacchantes viennent au camp des chrétiens, et enivrent un assez bon nombre de saints. *Les saints ont le vin tendre*, bientôt ils font une foule de sottises, raisonnent très-philosophiquement, et suivent leurs charmantes ennemies dans l'Olympe, en criant: *amen, io Bacche!* Ce chant est tout-à-fait char-

mant, plein de gaité, souvent digne d'être comparé à la *Pucelle*, cette extravagance si jolie, qu'on blâme et qu'on loue en même tems. Saint-Guignolet, qui est un brave, qui connaît tous les péchés, et sait les absoudre, donne les sept sacremens à une payenne. Un peu moins de longueur rendrait peut-être ce morceau plus saillant.

Chant V I.

Tandis que les saints faisaient la guerre dans le ciel, les diables avaient déjà vaincu en enfer; Pluton vient l'apprendre à son frère, l'Olympe éprouve bientôt le même sort; les chrétiens sont vainqueurs. Jupiter et toute sa famille se retirent sur le territoire des dieux Scandinaves; dans la retraite Diane est blessée à la fesse, et Gabriel, qui la rencontre, la combat, ne la tue point, mais lui fait autre chose: ces aventures sont fréquentes; et, il y en a au moins une pour chaque chant.

Chant V I I.

Il est facile de voir que c'est ici que le poète est dans son centre. Ce chant est, sans contredit, le plus beau, le plus gracieux. Les dieux, chassés du ciel, font une dernière tentative sur les mortels; ils

veulent savoir ce qu'ils peuvent encore.

La jeune Aurore , au visage vermeil ,
Vient entr'ouvrir les portes du soleil ,
Et son regard éveille la nature ;
En rougissant , elle répand des pleurs ;
Et les zéphirs , que sa présence épure ,
De ce trésor enrichissent les fleurs.
Jadis elle eut son hymne matinale :
Mais les mortels tout entiers à Jésus ,
Méconnaissant l'amante de Céphale ,
Baissent les yeux et disent l'*angelus*.

Les autres divinités font des tentatives , chacune selon son attribution ; elles ne réussissent pas mieux. l'Amour lui-même est méconnu ; c'est envain qu'il s'attache à vouloir conduire au bonheur le jeune Elinin et la tendre Thais : tantôt la vue d'une croix arrête un tendre sentiment qui veut naître , tantôt le son de la cloche suspend un baiser presque pris , et , en dernier lieu , le chant du coq jette les amans en bas du lit , où ils étaient enfin réunis. Cet épisode est de main de maître , bien amené , bien conduit ; c'est une caricature comme en eut fait l'Albane.

Chant VIII.

Ce chant ramène le lecteur au paradis , où , vainqueur et bien établi , l'heureux

trio s'amuse à voir la lanterne magique. C'est une scène prophétique des progrès du christianisme, et de l'esprit de ses prêtres. Tous les poèmes épiques ont une ombre, un saint ou un diable qui annonce l'avenir ; dans celui-ci, l'idée de la lanterne magique est une parodie heureuse ; il est bien dommage que les sujets n'aient guère permis d'égayer le chant.

Chant I X.

Le dirons-nous avec franchise ? ce chant n'est guère qu'un remplissage. Minerve qui a parcouru une partie du globe pour trouver des secours, devenus si nécessaires, raconte ce qu'elle a vu dans les paradis des différentes nations ; elle n'a rencontré qu'Odin qui ait pu leur être utile : il vient avec une armée formidable, et donne l'espérance de la victoire. Tout va bien jusques-là, le sujet marche ; mais au moment où on y pense le moins, le poète nous replace au ciel, non pour voir les préparatifs des chrétiens, mais pour entendre Panther, cet heureux amant de la Vierge, raconter de froides et communes historiettes de couvent : les trois quarts du chant en sont remplies. Certainement Parny a trop de goût pour être long-tems sans s'apercevoir que cette longueur inutile jette

de la froideur sur la fin de son poème ,
et n'a pas même un prétexte pour se
trouver à la place qu'elle occupe.

Chant X.

C'est le dernier. Un combat terrible
s'engage. Les chrétiens sont pressés ,
poussés ; ils vont être vaincus. Le pa-
radis est envahi ; tout est renversé , cul-
buté.

L'Aigle s'abat sur le tendre Pigeon
Qui s'enfuyait , le *gripe* sans façon ,
Et dans les airs il fait voler la plume.
Le Saint-Esprit , qui m'inspire , prétend
Qu'il eût grand peur dans ce critique instant.
Le Loup Fenris du beau Mouton s'empare :
Il faut tout dire ; Odin , qui , sur son siège ,
Voyait la Vierge immobile de peur ,
Vers elle étend une main sacrilège ,
Jure par F , et , pour comble d'horreur ,
Il ajoutait : c'est le droit du vainqueur....
Voici bien pis : le Père , en pâissant ,
Pour s'échapper , de son trône descend :
Mais Jupiter l'arrêtant par la manche ,
Saisit de plus sa barbe longue et blanche.
N'arrachez pas , n'arrachez pas , morbleu ?
Dit le Pater.
A cet accès d'abomination ,
Complette fut la désolation.....

Maïs un *bravo* mille fois répété ,
Se fait entendre ; on voit soudain paraître
Un animal , que l'on croit reconnaître ,
Coëffé d'un froc , de laine empaqueté ,
Les reins serrés d'une blanche ficelle ,
Montant à pic vers la voûte éternelle ,
Et dans les airs par six Anges porté :
C'était Priape. Il dit , d'une voix forte :
Paix-là , *faquins* , à quoi bon ces combats ?
Ici l'on plaide , et l'on juge là-bas.
L'homme a jugé. Bien ou mal , il m'importe ;
De Constantin voici l'édit fatal , etc.

Ces mots furent un coup de foudre.
la scène changea aussi-tôt , et le paradis
reprit un lustre plus brillant que jamais.

Ainsi finit cette guerre funeste.
Elle avait mis nos chrétiens sur les dents.
La paix revint dans le séjour céleste ,
Et les mortels disaient : il fait beau tems.

Tel est le plan de ce poëme , tout-à-fait singulier , agréablement philosophique , et dont l'allégorie est parfaitement calquée sur les faits que l'histoire et la fable nous transmettent. Nous n'osons rien dire de l'épilogue , et l'auteur saura sans doute pourquoi : ce qui ferait l'honneur d'une autre plume , n'est pas toujours digne de celle de Parny.

En général, ce poëme, sous le rapport de l'invention, est amusant, et les rigoristes y ont trouvé toutes les règles exactement observées. L'homme de goût n'en serait peut-être pas aussi content. L'auteur a de l'imagination, beaucoup d'imagination même ; mais souvent il prodigue, je crois, les choses plutôt qu'il ne les arrange. Son style est léger, a de la grâce quand il peint ce qui est riant, mais il devient prolix quand l'auteur veut lui donner une tournure plaisante ; rarement une saillie heureuse achève, elle seule, une idée ; elle est presque toujours suivie de deux ou trois vers parasites qui, en quelque sorte, retiennent le trait qui allait frapper. Ce défaut est, à mon avis, le plus grand, et empêchera bien des gens de s'appercevoir de tout l'esprit qui règne dans l'ouvrage. Un autre défaut qui n'est pas moindre, c'est que l'auteur, qui veut être comique en dépit de la nature, qui lui a donné un genre tendre et léger, tombe quelquefois dans le bas, et laisse échapper quelques expressions triviales, qui choquent facilement l'oreille exercée. Les idées plaisantes ne lui manquent pas, mais l'expression ne le sert pas toujours à propos. Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans le cours de l'analyse que beaucoup d'é-

pisodes , quoique de main de maître , sont mal amenés et assez souvent inutiles. J'en viendrai à un point plus grave. Ce n'est plus au poète que je m'adresse , c'est au citoyen. Lorsque Voltaire écrivait *la Pucelle* , que voulait-il faire ? une monstruosité , et certes , il a réussi. Je l'avouerai , je suis toujours fâché que le cachet d'un homme de génie soit imprimé sur un ouvrage aussi extravagant et aussi horriblement immoral : mais , encore une fois , Voltaire ne voulait faire qu'une monstruosité , et son sujet n'était guère propre à autre chose. Parry avait-il les mêmes vues ? Je ne crois pas. J'imagine , au contraire , que son but était d'achever de détruire la superstition par le ridicule , l'arme la plus sûre qu'on puisse lui opposer pour la vaincre. Ce dessein était beau , honorable , digne d'un bon poète , d'un philosophe , et surtout , d'un citoyen : l'auteur a quelquefois oublié ce qu'il se proposait : il devait instruire en riant , et il profane un pinceau qui ne sait peindre que les grâces. Tel est l'effet d'une dangereuse imitation : certainement . l'auteur , quoique gai , n'eût point blessé la pudeur , s'il n'eût pas eu un modèle obscène sous les yeux. Mais le dirai-je ? si l'on pouvait pardonner des horreurs dégoûtantes , je les

pardonnais à Voltaire , plutôt qu'à Parny , ces écarts , qui ne sont cependant que de simples gaillardises ; la raison en est simple , c'est que la *guerre des Dieux* pouvait devenir un ouvrage utile ; ce ne sera qu'un poëme charmant. Je n'oserai jamais le mettre dans les mains de ma fille ; au lieu que , s'il eût été plus chaste , j'aurais pu en amuser son enfance , et lui donner , pour la vie , un préservatif contre les superstitions de tous genres. C'est ainsi qu'un auteur, qui s'oublie, gâte quelquefois ses plus belles productions. Parny avait-il besoin de ces ressources qui ne devraient qu'être celles de la médiocrité ? N'est-il pas cent fois plus intéressant , plus charmant dans la fable de *Thaïs* ? seule elle ferait vivre le livre. Pourquoi avoir dessiné ce vilain tableau du Pigeonnet de la Vierge ? Ce n'est qu'une copie du cygne de Leda : et le dirai-je ? soit que le pinceau , le ciseau ou la plume aient retracé cette dernière scène , elle m'a toujours paru dégoûtante. Adonis, dans les bras de Vénus , n'insulte pas , au moins , à la nature , et il ne peut réveiller que des idées voluptueuses ; mais l'autre dégrade l'humanité. L'épisode de Germain et de sainte Geneviève , quoiqu'assez mal placé , est fort agréable et est , au moins , un peu mieux voilé ; mais

que peut-on dire du vers qui le termine ? c'est un Ange qui raconte cette historiette, l'Ange de Geneviève, et qui s'est vu supplanté par l'abbé Germain.

A son destin (*dit-il*) j'abandonne la belle,
Et me voilà : des esprits, comme nous
Ne sont pas faits pour tenir la chandelle.

Certainement ces derniers mots ne sont qu'une trivialité et une trivialité des lieux que je ne nommerai pas : ils n'auraient jamais dû se trouver sous la plume de Parny.

J'aime à louer, et, je dois le dire, il m'en coûte de critiquer un poète que j'aime, dont le nom est déjà placé au temple de mémoire, et qui, il faut le dire aussi, a donné trop de preuves de talent pour avoir encore besoin d'indulgence. Pour moi, je suis sûr que Parny eût beaucoup mieux fait, s'il n'eût écouté que son propre esprit; il a eu tort de lire *la Pucelle*. Qu'on ne croie pas cependant que *la guerre des Dieux* soit une imitation, c'est un ouvrage original, et dans la double acception de ce mot; c'est un poème qu'on lira toujours, que l'auteur rendra certainement meilleur, mais qu'on ne placera qu'après les *Opuscules*. A peine au jour, il a déjà fait naître beaucoup de critiques,

ce que font rarement les ouvrages ordinaires ; quelques-unes sont, sans doute, bien injustes, mais elles ne lui feront aucun mal.

P. B**.

BELLES ACTIONS.

ROBERT, *de Rouen.*

VOICI un trait qui montre ce que peut la tendresse paternelle, et qui ne sera bien apprécié que par le cœur sensible d'un père même. Le citoyen Robert, de Rouen, venait de voir périr son bateau dans le débordement de la Seine ; lui-même avait eu besoin de toutes ses forces pour se soustraire au plus grand danger ; déjà il tenait des cordages qui assuraient son salut ; mais ses deux filles, qui avaient fait naufrage avec lui, et qui périssaient à ses côtés, attirèrent ses regards : il les voit. Mon père ! lui crient-elles, sauvez-nous ! Il oublie le danger, il ne voit que ses enfans, il se précipite de nouveau dans les flots : hélas ! ce n'était que pour périr victime du plus noble sentiment de la nature. Ses deux filles partagèrent son triste sort : elles étaient à l'aurore de la vie ; l'une avait quatorze ans, l'autre seize. La veuve de ce modèle des pères reste chargée de quatre enfans.

B I O G R A P H I E.

NOTICE sur la vie et les ouvrages de
DESAUSSURE.

C'EST à Genève, en 1740, que naquit *Horace-Benedict Dessausure*. Son père, agriculteur éclairé, et à qui on doit quelques mémoires relatifs à l'économie rurale, habitait Conches, campagne située au bord de l'Arve, à une demi-lieue de Genève. Placé au milieu de ce que la nature a de plus magnifique, le jeune Desaussure prit bientôt un goût violent pour l'étude de ses richesses; la botanique l'occupa d'abord. Cette étude le mit à portée de connaître le grand Haller: il alla le voir en 1764, pendant sa retraite à Bex. Ses relations avec Ch. Bonnet, qui venait d'épouser sa tante, le portèrent à étudier le règne végétal. Bonnet alors travaillait sur les feuilles. Desaussure étudia aussi ces organes des végétaux, et il a publié le résultat de ses recherches sous le titre *d'observations sur l'écorce des feuilles*. Dans ce tems, la place de professeur en philosophie vint à vacquer: Desaussure n'avait que 21 ans, et il l'obtint.

Mais son goût dominant le portait vers la physique; celle-ci le conduisit à l'étude de la chimie, et de la minéralogie. Alors il recommença ses courses dans les montagnes. La géologie, science qui alors existait à peine, donna du charme à ses nombreuses promenades dans les Alpes. Pendant les quinze ou vingt premières années

années de son professorat, il s'occupa tour-à-tour à remplir les devoirs que son état lui imposait, et à parcourir les diverses montagnes des environs de Genève. Il poussa même ses excursions, d'un côté, jusqu'au bord du Rhin, et de l'autre, jusqu'au Piémont. Il fit aussi, dans ces tems, un voyage en Auvergne, pour y étudier les volcans éteints, et un autre à Paris, en Hollande, et en Angleterre. Depuis, il est allé en Italie et jusqu'en Sicile: c'était l'étude de la nature qui le guidait. Il ne marchait qu'entouré de tous les instrumens qui pouvaient lui être utiles, et ne partait jamais sans s'être tracé le plan des expériences et des observations qu'il avait dessein de faire dans la journée: il répète souvent dans ses ouvrages que cette méthode lui a été fort utile.

Ce fut en 1779, qu'il publia le premier volume de ses *Voyages dans les Alpes*. Plus il observait les montagnes, plus il sentait l'importance de la minéralogie; ce fut pour l'étudier avec fruit qu'il apprit la langue allemande.

Au milieu de ses nombreuses courses dans les Alpes, et dans le tems même des troubles politiques de Genève, en 1782, il trouva le moyen de faire ses belles expériences sur l'hygrométrie; il les publia en 1783, sous le titre d'*Essais sur l'hygrométrie*. Cet ouvrage mit le sceau à sa réputation, comme physicien. En 1786, il quitta la place de professeur qu'il avait remplie environ vingt-cinq ans.

Occupé de l'éducation publique, il crut devoir arrêter aussi ses méditations sur cet objet, et il présenta un plan que l'on trouva beau, mais qui ne fut point adopté. Les sciences ne lui firent point oublier les devoirs de la nature; il suivit avec soin l'éducation de ses enfans, et s'honora autant comme citoyen que comme savant.

En 1786, son second volume des *Voyages* fut publié. Quelques tems après il fut reçu associé étranger de l'académie des sciences.

Desaussure n'honorait pas seulement sa patrie, il aimait à la servir : il a été fondateur de la société des arts, à laquelle Genève doit le haut point de prospérité auquel son industrie était parvenue depuis 30 ans : il a présidé cette société jusqu'à son dernier moment.

Il a encore témoigné son zèle pour sa patrie dans le conseil des deux cents, dont il était membre, et depuis dans l'assemblée nationale ; c'est à la suite de travaux pénibles dans cette assemblée, que sa santé commença à se déranger, et, en 1794, une paralysie lui enleva presque l'usage d'un côté du corps. Quelque pénible que fut alors son état, il ne perdit point l'activité de son esprit : c'est depuis cet accident qu'il a rédigé les deux derniers volumes de ses *Voyages* qui ont paru en 1796. C'est encore pendant sa maladie qu'il a publié des *Observations sur la fusibilité des pierres au chalumeau*, et qu'il a rédigé des *Expériences sur la hauteur du lit de l'Arve*. Étant allé, pour sa santé, aux bains de Plombière, il y observait encore de loin les montagnes, et se faisait apporter des échantillons des couches qu'il appercevait dans les rocs les plus escarpés.

Cependant l'état de sa santé empirait ; les forces et la vie l'abandonnèrent par degrés lents et pénibles. Vers la fin de l'an 6, son dépérissement devint plus sensible, sa tête perdit son activité, et enfin le trois pluviôse, an 7, âgé de 59 ans, il termina sa brillante carrière, pleuré d'une famille qui le chérissait, d'une patrie qu'il avait honorée, et de l'Europe dont il avait étendu les lumières. Il n'eut point la conso-

lation de jouir de la place honorable que le gouvernement français lui avait destinée à l'école spéciale de Paris.

Tel est un abrégé de la notice dont le citoyen A. P. *Décandolle* a honoré la mémoire de son illustre compatriote, et que l'amour des sciences et le respect qu'on doit à ceux qui y consacrent leur vie, nous font placer ici.

P

N É C R O L O G I E.

CHARLES BORDA, de l'Institut national, est mort le 2 ventôse, d'une hydropisie de poitrine, à l'âge de 64 ans. Voici l'éloge que le citoyen Rœderer a consacré à sa mémoire; nous le transcrivons sans y rien changer; nous ne ferions rien de mieux, et nous ravirions, en quelque sorte, au citoyen Rœderer, l'honneur qui lui est dû et qui le flatte, sans doute, d'avoir loué, le premier, le savant utile et vertueux, que la patrie vient de perdre.

« Un grand nombre d'excellens mémoires, consignés dans le Recueil de l'Académie des sciences et de l'Institut, attestent la profondeur de sa science, l'éminence de son talent; et plusieurs établissemens nationaux attestent l'étendue de ses services. »

« Il est le fondateur de nos écoles de constructions navales. Un roi en a signé les réglemens; un ministre a eu l'honneur des projets; c'est Borda qui a fait les projets et les réglemens. »

« C'est à Borda que la marine française a

dû l'égalité de marche de ses vaisseaux ; c'est sur ses plans qu'ont été établies des constructions uniformes ; avantage immense , d'où résultent un grand accord et une grande force dans les manœuvres , soit d'attaque , soit de défense , et le seul que l'Angleterre ait eu à nous envier dans cette partie. »

« Borda est l'inventeur d'un instrument astronomique , d'un très-petit rayon , qui donne la mesure des angles avec une précision fort supérieure à celle qu'on pouvait espérer des instrumens d'un rayon plus étendu. On s'en est servi pour la mesure de la méridienne. »

« Il est aussi l'inventeur des règles employées pour la même opération ; règles qu'il a su soustraire aux influences atmosphériques , par la combinaison des métaux qui entrent dans leur composition. »

« C'est à lui qu'est dû le nouveau système des poids et mesures ; depuis très-long-tems , il ne cessait de s'en occuper , quand l'assemblée constituante a pris cet objet en considération. »

« Borda était au premier rang entre les géomètres ; il avait pris cette place de bonne heure : il est entré fort jeune à l'Académie des sciences. »

« On raconte qu'environ un mois avant sa réception , s'étant présenté pour entrer dans l'artillerie , il fut refusé , comme incapable , par l'examineur Lecamus , qui méconnut le savoir et le talent d'un jeune homme , dont les démonstrations étaient autres que les siennes. Mais soit égard pour l'examineur , dont il était devenu le confrère , soit respect pour la vérité , Borda a toujours dit que cette anecdote n'était qu'un conte. »

« Borda joignait au talent qui aggrandit la science , celui qui sait l'appliquer. Il tendait

naturellement à s'élever toujours vers la lumière ; mais il s'arrêtait avec plaisir où le demandait l'utilité. C'était un de ces génies qui savent ployer leurs ailes lorsqu'il est devenu moins nécessaire à la société d'acquérir de nouvelles connaissances, que de jouir de celles qu'elle possède ».

» Au reste, Borda avait une grande variété de connaissances, et une grande étendue d'esprit. Il voyait dans leurs rapports les objets les plus éloignés les uns des autres. Il n'y avait pas de conversation où il ne jettât un mot saillant, pas de discussion où il n'apportât de la lumière. Cette sorte d'universalité paraît caractériser les hommes supérieurs dans tous les genres ; et peut-être ce secret en est-il dans le soin qu'ils ont eu, dès leur jeunesse, de réduire toutes leurs idées de manière qu'elles occupent peu d'espace dans l'entendement, et qu'elles s'y rangent comme d'elles-mêmes, chacune à la place qui lui convient. C'est la confusion des idées qui encombre l'esprit, c'est leur désordre, et non pas leur abondance. »

« La société de Borda était douce et aimable. Il avait dans le caractère cette gaité franche et naïve qui n'appartient qu'aux âmes pures et aux esprits droits. Il sera pleuré par l'amitié et par les sciences. »

« L'Institut national a assisté à son inhumation. »

Voici le discours prononcé, par le citoyen Bougainville, aux obsèques de Borda.

« Citoyens, si je vous arrête un instant sur ces tristes débris, n'attendez pas de moi un long discours ; la douleur n'est éloquente que lorsqu'elle se tait ; la vôtre, ainsi que la perte

de notre illustre collègue, vous sera commune avec toute l'Europe. Savant du premier ordre, Borda fit toujours descendre Minerve du ciel sur la terre, et ses connaissances sublimes ont constamment produit, ou des découvertes, ou des résultats utiles aux hommes.

Si, au lieu de ces cavernes informes, où ce qui reste de sa dépouille mortelle va se perdre au milieu de tant d'autres, que la mort seule a pu ramener à l'égalité avec ce qui n'est déjà plus lui; si, dis-je, la reconnaissance publique lui élevait un monument sur sa tombe, que viendraient arroser de leurs larmes et les géomètres, et les astronomes, et les navigateurs, et les marins guerriers, et les artistes; le burin graverait le cercle de Borda, dont l'usage, appliqué aux observations astronomiques et aux mesures terrestres, rend les unes et les autres plus faciles et plus précises; et les modèles de ses beaux vaisseaux, qui n'avaient point encore eu de pareils, et dont les constructions ont arraché à nos rivaux, en plein parlement, l'expression d'une jalousie vraiment nationale; et l'étalon des nouvelles mesures, à l'établissement desquelles il a tant coopéré! »

» Mais s'il n'appartient qu'aux savans de son ordre de peindre le génie de Borda, il appartient à l'amitié de pleurer l'homme vraiment bon, l'ami sûr, l'homme du monde tellement aimable, qu'on eût pu croire qu'il ne s'était toute sa vie occupé que de la littérature et des arts d'agrément.

« Quant à moi, son compagnon à la guerre, son admirateur à l'académie, et j'ose m'en glorifier, son ami dans la société; par-tout j'ai vu l'homme simple dissimuler l'homme de génie. Il n'est plus, mais sa mémoire sera

toujours présente à nos regrets; et s'il sera difficile de le louer dignement, il le sera bien plus de le remplacer. »

SPECTACLES.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

1^{er}. Ventôse.

UNE JOURNÉE DE FERNEY, *Comédie en trois actes et en prose, mêlée de Vaudevilles.*

COUPLET D'ANNONCE.

AIR: *Du Vaudeville d'Arlequin afficheur.*

DE Ferney promettre un tableau!

L'engagement est téméraire,

Puisque, dans ce cadre nouveau,

Chacun s'attend à voir *Voltaire*.

Oui ce grand homme y paraît, mais

C'est de profil qu'on le retrace.....

Qui de nous eût osé jamais

Le regarder en face!

Ce joli couplet a été demandé *bis*, et vivement applaudi.

Le *premier acte* est tout entier d'exposition, il nous apprend que Voltaire doit assister, dans le même jour, au baptême d'une cloche, au mariage d'une jeune orpheline, et à la représentation de son *enfant prodigue*.

C'est au second acte seulement que paraît le philosophe de Ferney, tour-à-tour colère et bienfaisant, satyrique et généreux; il s'em-

porte contre *Fréron* ; il travaille à l'affranchissement des serfs du Mont-Jura ; il met l'année littéraire en pièces ; il reconcilie un jeune homme avec son père. Ce jeune homme, appelé *Firmin*, fait entendre à *Voltaire* qu'il craint bien que ses tentatives n'aient point de succès.

Voltaire lui répond :

Mon cher ami, pourquoi ces doutes ?

A la vertu, pour parvenir,

Le ciel nous a tracé deux routes ;

L'innocence et le repentir.

Enfin l'auteur de *Zaïre* donne audience à un envoyé extraordinaire du roi de Prusse, qui lui apporte, au nom de *Frédéric*, la clef de grand chambellan. *Voltaire* accepte cet hommage et invite monsieur *Schmitt* à la cérémonie du baptême, qui a lieu au troisième acte. C'est le père *Adam*, jésuite, qui vient de prêcher et d'endormir son auditoire ; *Voltaire*, en sortant de l'église, s'entoure des habitans de *Ferney*, et leur donne, en peu de mots, une idée de la vraie morale, de celle de tous les peuples : — Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; — cela vaut bien, (ajoutait-il) le sermon du père *Adam* que vous avez peut-être entendu, mais que vous n'avez sûrement pas compris.

En ce moment on vient lui annoncer qu'un homme, qui porte un petit bâton à pomme d'ivoire, demande à lui parler. Tout le monde s'alarme, on craint pour la liberté du philosophe ; *Voltaire*, lui-même, s'attend à tout de la part de ses ennemis, mais qu'il est agréablement trompé lorsqu'il apprend que le messenger qui vient d'arriver, lui apporte les lettres qui affran-

chissent les *serfs du Mont-Jura*. Chacun se livre à la joie que cause cette heureuse nouvelle, et *Voltaire* finit sa journée en unissant le jeune *Firmin* à l'orpheline élevée par madame *Denis*.

Le peu de couplets saillans qu'on rencontre dans le premier acte, l'a fait interrompre quelquefois par les murmures; mais les détails piquans, et l'esprit dont fourmillent les deux autres, feraient volontiers soupçonner les auteurs d'avoir voulu ménager une surprise au public: en effet, la prévention fâcheuse dont il s'était armé, a été bientôt détruite, et les applaudissemens ont accompagné l'ouvrage jusqu'à la fin.

Nous voudrions citer tous les couplets du vaudeville, nous n'avons pu retenir que le suivant.

M. TRONCHIN, médecin de *Voltaire*.

AIR: *Mon père était pot.*

Quand je vois, par les préjugés,

Des têtes affaiblies,

Ou de bons esprits dérangés

Par de noires folies;

Je leur dis à tous,

Aucun sel pour vous

Ne serait salulaire.

Voulez-vous guérir,

Il faut recourir

A l'esprit de *Voltaire*.

Le citoyen *Vertpré*, chargé du rôle de *Voltaire*, a eu des momens très-beaux, sur-tout au deuxième acte. Il était impossible de tirer un plus grand parti du rôle de *l'envoyé* que ne l'a fait *Carpentier*: nous invitons les chœurs à chanter moins faux.

THÉÂTRE DE LA CITÉ
ET DE LA PANTOMIME NATIONALE.

1^{er}. Ventôse.

GILLE TOUT SEUL, *Comédie en un acte et en prose, mêlée de Vaudevilles.*

Pendant que les chevaux de *Franconi* rivalisent les premiers danseurs de l'Europe, le *Gille* de la cité veut s'élever à la hauteur de l'*Arlequin* du vaudeville. Il vient, comme lui, de paraître *tout seul*, d'amuser *tout seul*, et de réussir *tout seul*.

Le fonds *tout seul* de cette bleuette n'eut pas suffi pour la tâche que *Gille* avait à remplir; nous n'en dirons rien : mais soutenu par des couplets gais et par le jeu du citoyen *Faure*, *tout seul*, il a souvent obtenu des applaudissemens. On a demandé l'auteur, et on a nommé le citoyen *Bizet*, qui n'était pas *tout seul*. Le citoyen *Simoneau* est venu recevoir, avec lui, les marques d'une approbation générale.

THÉÂTRE DES JEUNES ARTISTES,
Rue de Bondi.

3 Ventôse.

GILLE ÉLÉPHANT, *Comédie-Parade, en un acte et en prose, mêlée de Vaudevilles.*

Le bureau central avait d'abord arrêté la représentation de cette pièce : nous ignorons

quels ont été ses motifs ; mais nous savons parfaitement que des calembourgs , des jeux de mots , quelques traits satyriques , beaucoup de gravelures ont seuls fait le *prétendu* succès de cette parade , dont le fonds se réduit à fort peu de chose.

Cassandre a promis la main de Colombine , sa fille , à Arlequin , qui est mécanicien , si celui-ci parvenait à construire un éléphant et à le faire mouvoir comme s'il était vivant. Arlequin a accepté les conditions ; déjà l'éléphant est sur pied , il ne s'agit plus que de l'*animer* ; Arlequin y réussit , en décidant , par ruse , Gille , son propre rival , à entrer dans le corps de la bête , et à toucher lui-même les ressorts qui y sont placés. C'est pendant que Gille agite la trompe de l'éléphant , que Cassandre , enchanté , marie Arlequin avec Colombine ; le tout finit , comme de raison , à la honte de Gille , qui se désespère de s'être ainsi laissé prendre pour dupe.

LE BACHELIER DE SALAMANQUE , où *l'Heureux Stratagème* ; Comédie en trois actes et en prose.

7 Ventôse.

Le public s'attendait à retrouver sur la scène quelques-uns de ces jolis traits dont fourmille le charmant roman de *le Sage* ; il a été bien trompé , lorsque pour *comédie* on lui a donné un assemblage confus de mots insignifiants , de phrases décousues , de *rebus* , de sentences , de lieux communs et de pensées rebattues ; aussi la chute la plus complète a été le résultat du *Stratagème* que l'administration des Jeunes

tistes doit se promettre, sans doute, de ne pas employer une seconde fois; avant de s'en servir, elle aurait dû au moins s'assurer s'il avait eu jadis plus de succès sur le théâtre Italien.

On doit des éloges au citoyen *Jolivet* et à la citoyenne *Bourgeois*, chargés des principaux rôles: cette jeune actrice sur-tout a saisi parfaitement les diverses nuances du sien. Le citoyen *Huet* ne fera pas de grands progrès dans l'emploi des *Comiques*.

THÉÂTRE LYRIQUE-FEYDEAU,

5 et 7 Ventôse.

LA PUNITION, *Comédie en un acte et en prose, mêlée d'arriettes.*

Le jeune *de Lomer* est amoureux de l'aimable *Ernestine*, qui ne connaît son amant que sous le nom de *Durseuil*. *M. de Lomer*, père, fâché, comme tous les pères, de n'avoir pas été mis dans le secret, veut, non pas s'opposer aux sentimens de son fils, mais le punir de sa défiance.

Durseuil apprend qu'*Ernestine* part avec sa mère pour un long voyage; il s'échappe, et s'efforce d'arriver chez elle avant son départ. Le postillon, gagné, lui fait faire beaucoup de détours dans la forêt, et l'amène enfin à une ferme qui dépend d'un château que *M. de Lomer* a acheté. Là, il est reçu par *Frixal*, ancien bailli, et maintenant notaire; mais qui, pour complaire à celui à qui il doit sa fortune, s'est déguisé en fermier, et ôte au jeune homme tous les moyens de continuer sa route. On

conçoit aisément l'impatience de notre officier ; *Frixal* met le comble à son embarras en lui annonçant l'arrivée de *M. de Lomer*. *M. de Lomer* arrive en effet, et commande un souper pour *Ernestine* et sa mère. Nouvelles inquiétudes !.... que devenir ?..... L'amoureux avoue tout à *Frixal*, et le décide à lui prêter les habits d'un de ses garçons de ferme. Sous ce déguisement, il sert sa maîtresse à table, et employe inutilement mille moyens pour se faire reconnaître. Son père, enfin, lui porte le dernier coup, en offrant à *Ernestine* de l'épouser, pour terminer le procès qui divise leurs familles. La mère d'*Ernestine* feint de consentir à tout, et sort avec *M. de Lomer*, sous prétexte de faire dresser le contrat. Pendant ce tems, *Durseuil*, désespéré et repentant, se dégage de ses grossiers vêtemens et se jette aux genoux de son amante, en lui découvrant son véritable nom. Dans cette position, il est surpris par son père qui, pour le punir..... l'embrasse, comme de coutume, et lui cède tous ses droits sur la main d'*Ernestine*.

Cet ouvrage, mal accueilli, quant au poème, à la première représentation, a obtenu du succès à la seconde ; l'auteur y ayant fait les changemens que le public avait paru lui-même indiquer. Plusieurs scènes supprimées ont resserré l'action, activé sa marche, et diminué beaucoup d'entrées et de sorties inutiles. Le style aussi est plus soigné ; nous croyons, en un mot, que cet acte, très-bien joué par *Juliet*, *Rezicourt*, *le Sage*, *Fay* et la citoyenne *Augustine le Sage*, sera vu dorénavant avec grand plaisir. On y viendra, sur-tout, pour la musique, qui a été loin d'éprouver le même

sort que le poëme , à la première représentation.

Son auteur a été demandé à grands cris : le public , dès l'ouverture , avait deviné un grand maître , et il était impatient de l'entendre nommer. Fay est venu annoncer le citoyen *Cherubini* , et ce nom a été couvert des applaudissemens universels. Ici , ce n'est point *Cherubini* accompagné de toutes les puissances d'un orchestre formidable , faisant retentir les airs des cris déchirans de *Médée* en fureur ; c'est *Cherubini* , accompagné des graces aimables , faisant résonner sa lyre des accords les plus doux , mais toujours inspiré par *Apollon*. En effet , chaque morceau de cet opéra porte un cachet original ; l'ouverture , sur-tout , a été interrompue à diverses reprises par des applaudissemens involontaires (s'il est permis de s'exprimer ainsi) , et bien contrarians en ce qu'ils faisaient perdre toujours quelques détails heureux. Rien de plus simple , de plus joli , de plus piquant , que cette ouverture ; cette fois il n'est pas nécessaire d'être artiste pour le suivre dans ses modulations savantes : chacun est entraîné par le charme puissant de la mélodie. Entr'autres morceaux , tous admirables , on a distingué le premier *trio* ; le rondeau de l'amoureux en délire , a produit le plus grand effet par son originalité : la finale a réuni tous les suffrages.

Cet ouvrage est de comédie simplement , et le citoyen *Cherubini* nous confirme de plus en plus que ce genre lui est propre. Il lui appartient de le faire renaitre , et nous l'engageons à ne point l'abandonner. C'est de nos jeunes grands maitres un de ceux qui mettent le plus d'esprit dans la composition ; son génie le rend propre

à tout, son orchestre est toujours semé de traits heureux qui flattent le goût, sans altérer la pureté du chant. Quelques grands ouvrages, qui lui ont acquis une réputation *colossale*, faisaient croire qu'il lui serait impossible d'être simple, aimable. . . . *comédien* ; il prouve le contraire, et nous engageons les poètes à faire briller les talens de cet habile compositeur.

THÉÂTRE DE LA GAITÉ.

THÉÂTRE de la Gaité ! me dis-je, j'aime assez la gaité, quoique philosophe : entrons, j'entre donc dans ce lieu, où naguères on voyait le diable *avec tout son spectacle*. C'est une belle chose que le diable ! cela égaye singulièrement l'imagination ! les dames, sur-tout, en rafolaient ; je n'ose pas cependant dire que les dames aiment les monstres, je suis trop poli pour même le penser. Mais revenons ; me voici dans le temple de la gaité, et la première chose que je vois, c'est un homme qui saute à dix pieds plus haut que les planches où se promenait *madame Angot*. Ah ! dieu merci, me dis-je, je pourrai ouvrir les yeux, et je n'entendrai point de sottises. C'est, en vérité, un grand point de gagné suivant moi. Je m'asseois dans un coin, et je regarde. Savez-vous que c'est une chose effectivement curieuse que de voir un homme qui, en une demi-heure, a cherché tous les moyens de se casser le cou, sans pouvoir en trouver un ? Comme j'aime beaucoup la morale, je moralise tandis que mon homme saute, et ce sujet-là en vaut quelquefois un autre. Or, quand j'ai

commencé de raisonner , je continue tranquillement dans mon coin , et dieu seul sait les belles choses qui me passent par la tête.

Vous ne devineriez pas ce qui m'occupe principalement après ma morale ; figurez-vous que vous avez en face de vous un homme qui est toujours prêt à se disloquer tous les membres ; qu'il y a , au moins , cinq à six cents paires d'yeux qui suivent tous ses mouvemens. Or , vous pensez bien que parmi ces mille à douze cents yeux , il y en a de charmans : à l'aide de ma lorgnette , car j'ai une lorgnette tout comme un autre , je les découvre , ces yeux charmans , je les fixe. Ah ! qu'ils sont intéressans de beaux yeux qui expriment une douce crainte !... Eh ! bien , mes amis , voilà mon occupation ; tandis que vous regardez sauter , moi , je cherche une ame. Après cela je m'en vais. — Mais pourquoi avez-vous été là ? — Pourquoi ? mais , à propos , vous m'y faites penser : je me rappelle , en effet , que certains graves personnages , qui ne veulent pas rire par tout où cela se peut , m'ont fait la même question. A cela , j'ai une réponse : j'ai vu un savant profond qui ne voulait lire que des *in-folios* ; un jour il vit un autre savant qui s'avisait de lire un *in-18* , et il jugea , en homme qui s'y connaissait , que le savant , son confrère , ne serait jamais bon qu'à faire un almanach. Je n'oserai pas dire s'il jugea bien ; mais vous m'entendez , graves personnages ; permettez-moi donc , après avoir admiré Agamemnon , d'aller voir les sauteurs de la citoyenne Nicolet , ou les chevaux de Franconi , qui donnent tant d'esprit à Cuvelier depuis quelques jours. Je veux faire une galerie complète , et je peindrais polichinelle lui-

même, si polichinelle s'avisait de m'amuser. Il y a de ces gens qui ne savent jamais voir qu'un côté des choses. Dites-moi un peu, aurais-je peint le goût et les mœurs de quelques milliers de mes contemporains, si, lorsque Collin-Harleville donna sa charmante pièce des *Artistes*, que je regrette toujours, je m'étais contenté de dire : les caractères étaient si sagement peints, que toutes les dames de la rue Honoré en ont bâillé un demi-pied de long ? Non, encore une fois, non, je n'aurais fait que la moitié du tableau, tant que je n'aurais pas dit ce qui fait rire les dames de la rue Honoré. Et, d'ailleurs, soit dit entre nous, il s'est quelquefois vu une jolie pièce où on ne la cherchait pas, et vous savez, comme moi, où d'Anières se trouvait.

V A R I É T É S.

LETTRE sur un projet attribué au Comité central, concernant L'INOCULATION.

On lit dans un Journal, que le comité central doit engager le Directoire à faire revivre les anciennes lois de police, qui défendaient, avec *beaucoup de sagesse*, d'inoculer dans Paris, par la raison, dit-on, que l'on doit à l'inoculation les ravages que la petite vérole a faits cette année.

Il est de mon devoir, comme médecin, de réclamer contre un projet qui produirait un effet tout opposé à celui que l'on se propose. J'affirme que le succès d'une telle démarche serait au détriment de l'espèce humaine.

Le parlement de Paris se compromet par son arrêt relatif à l'inoculation. Le comité central aurait bien plus de tort encore, puisque l'inoculation a pour elle aujourd'hui des milliers de faits dont elle avait peut-être encore besoin quand le parlement se mit en avant, sollicité par les prêtres, qui prétendaient que c'était *tenter Dieu*.

Mais, venons au fait. Est-il vrai que l'inoculation ait été la cause de l'épidémie variolique, qui, cette année, a exercé ses ravages à Paris et dans presque toute la France.

1°. Il est d'observation que l'épidémie de la rougeole est constamment suivie de l'épidémie de la petite vérole. l'une appelle l'autre. Or, la rougeole régnoit épidémiquement l'an dernier; et je ne sais pas même si jamais rougeole fut plus abondante: aussi les médecins annoncèrent-ils que l'épidémie varioleuse suivroit de près.

2°. La petite vérole a paru dès le commencement de la saison, dès le mois de pluviôse, et on n'inoculait pas encore alors.

3°. L'épidémie a pris presque par-tout en même-tems; elle s'est répandue avec une grande rapidité. Les petites véroles que produit l'inoculation sur le voisinage, aurait une autre marche; et les petites véroles communiquées n'auraient pas le type des épidémies. Quelle différence entre une maladie gagnée par la communication et une maladie qui règne épidémiquement! Eh que les petites véroles de cette année, ont bien eu le caractère d'une épidémie! Bientôt elles ont été répandues, et presque à la même heure, dans tous les quartiers de la ville. Elle s'est montrée, dans le même-tems, dans presque tous les villages et par toute la France.

Elles ont été long-tems bénignes ; puis , elles sont devenues fâcheuses , meurtrières (1) ; (les chaleurs fortes et long-tems continuées y ont beaucoup contribué) enfin , elles ont beaucoup diminué , si elles n'ont cessé avec les froids.

4°. Si c'était l'inoculation qui eût engagé cette épidémie ; elle n'eût existé , cette épidémie , que dans les endroits où l'on inocule. Or , l'épidémie a régné dans des villages , dans des pays où l'on n'inocule pas ; elle a commencé et régné en même-tems que dans les pays où l'on inocule , et même avant l'époque des inoculations.

Si donc l'épidémie a pris en même-tems à-peu-près par-tout dans les endroits où l'on n'inocule pas comme dans ceux où l'on inocule (2) ; si elle a commencé et marché rapidement par-tout , avant même le tems des inoculations ; si elle a eu tous les caractères d'une épidémie que n'auraient pas des petites véroles communiquées , c'est à tort que l'on voudrait mettre sur le compte de l'inoculation ce qui tient à la nature même d'une maladie qui règne épidémiquement tous les 4 ou 5 ans.

Et si l'on a tort d'inculper l'inoculation , on ne doit plus partir de-là pour appeler , pour provoquer une loi qui la proscrive. C'est précisément parce qu'il est mort beaucoup d'adultes , des pères et des mères de famille , des femmes enceintes , qu'on a tant à regretter qu'ils n'aient

(1) Je pense que c'est trop exagérer le nombre des morts par le fait de la petite vérole à Paris , que de les porter à treize ou quatorze mille. On se trompe encore en annonçant que les quatre cinquièmes des adultes , atteints de cette maladie , en sont morts.

(2) Sur vingt communes où la petite vérole a régné , il n'y en a pas plus d'une peut-être où il est d'usage d'inoculer.

pas été inoculés lorsqu'ils étaient jeunes ; et qu'il faut faire pour les autres , ce qu'on n'a pas fait pour eux. Quoi ! on a un moyen sûr de sauver l'espèce humaine d'une maladie inévitable , horrible , qui fait périr le uns , défigure les autres , et on voudrait le proscrire. Citoyens , j'en appelle au tribunal du tribunal même.

D U C H A N O Y , *Médecin.*

Il y a des animaux qui , si nous l'osons dire , semblent être nés pour les vertus : le chien a toujours été cité comme un modèle de bienveillance et de reconnoissance ; c'est un ami qui ne connaît pas l'intérêt qui porte à trahir. L'Angleterre a produit le *pendant du chien de la Seine*.

Le froid a été excessif dans l'intérieur de l'Angleterre. Aux environs d'Eastry, un mari ne voyant plus revenir sa femme , qui était sortie dès la pointe du jour , la cherchait et l'appelait vainement pendant la nuit. Comme il errait çà et là le lendemain , il entend les plaintes du chien de la maison , il court à l'endroit d'où partaient ses cris , et trouva sa femme gelée et son chien à ses côtés qui n'avait pas voulu la quitter. Le chien n'est-il pas un véritable ami ? il pleure sur la tombe de son maître.

— Tout Paris connaît la jeune actrice Chevalier (dame Peicam) , qui débuta avec succès au théâtre de l'Opéra comique national , rue Favart. Un voyage imprudent vient d'être cause de sa perte. Elle quitte sa patrie pour aller à Pétersbourg ; elle paraît avec éclat sur le Théâtre français de cette capitale. Ses grâces , ses talens , sont généralement admirés ; le fils de

Paul I^{er}. en est frappé. Ce prince en devient éperdument amoureux. Le farouche Paul, furieux de ce que son fils adore une française, fait arrêter la malheureuse Chevalier, et ordonne qu'on lui coupe les narines. Elle a subi ce supplice, réservé en Russie aux déserteurs. Le fils de Paul est dans sa disgrâce, et l'on n'ignore pas que dans cette cour révolutionnaire, de pareils événemens amènent toujours des catastrophes sanglantes.

Le citoyen Chenard, artiste du théâtre Favart, a certifié la vérité de cette anecdote.

— On a transmis de Léipsick l'état de différens ouvrages composés en Allemagne en 1798, savoir ; théologie, 434 ; jurisprudence, 172 ; médecine, 274 ; philosophie, 119 ; éducation, 152 ; économie rurale, 217 ; physique, 58 ; mathématiques, 108 ; histoire naturelle, 123 ; géographie, 158 ; histoire, 379 ; beaux-arts, 556 ; philologie, 161 ; histoire littéraire, 4 ; polygraphes, 312 ; total 3227. On compté dans ce nombre 176 traductions.

Il est rare de rencontrer des tableaux anciens qui aient été peints par des femmes, du moins il n'y en a aucun dans la collection qui occupe, en ce moment, le salon du Musée : je n'en ai pas remarqué dans toute l'étendue de la grande galerie ; et celle d'*Apollon* contient seulement deux pastels de *la Rose Alba*. Si la multiplicité des talens équivaut à la supériorité, quel avantage notre siècle n'a-t-il pas sur les siècles qui l'ont précédé ? Parmi les peintres modernes qui ont exposé leurs ouvrages en vendémiaire dernier, vingt-six femmes, artistes, offrirent au public le résultat de leurs travaux.

Quelle est la cause de cette prodigieuse fécondité ? Annonce-t-elle l'accroissement de l'art ; l'entraîne t'elle insensiblement vers sa décadence ?

Si l'on compte un petit nombre de femmes, artistes, parmi les anciens, est-ce parce que la grandeur de leur style, la sévérité de leurs études, les fatigues inséparables d'une exécution vigoureuses et souvent colossale, en éloignaient naturellement un sexe faible et délicat. ?

Serait-ce parce que l'austérité des mœurs anciennes n'eût pas permis à des femmes, dont la modestie est le plus bel apanage, d'acquérir la pratique du dessin par les moyens qui leur sont familiers aujourd'hui ? Je veux dire les modèles vivans ; des hommes presque entièrement nuds, et trop légèrement voilés, pour que l'aspect n'en soit pas contraire aux règles de la bienséance et de la pudeur.

Le soin que nous prenons aujourd'hui de donner à toutes les parties de nos ouvrages ce fini précieux qu'il a fallu pousser presque à l'excès pour oublier la pratique vicieuse et négligée de la génération que nous venons de remplacer ; ce soin extrême, qui deviendra bientôt abusif si nous ne suivons une route moyenne, n'aurait-il pas donné à quelques tableaux modernes, même assez généralement estimés, ce caractère languissant et efféminé trop analogue aux sensations d'un sexe doux et sensible, dont les ouvrages auront toujours plus de finesse que de vigueur, plus de grace que d'énergie ?

Si la complexion physique et morale des femmes semble se refuser au style nerveux et élevé dans les beaux arts, n'est-il pas plus d'un genre où elles pourraient égaler, surpasser même des hommes qui s'y sont distingués ? Plusieurs

d'entre-elles en ont donné la preuve, et je me ferais un devoir de les citer avec éloge, si je ne croyais pas devoir m'interdire tout hommage particulier.

Quelque branche de l'art que les femmes se proposassent de faire fructifier, ne pourrait-on pas leur indiquer une conduite plus sûre que celle que la plupart suivent communément. Ne leur serait-il pas plus avantageux de se mettre immédiatement en action en s'aidant des moyens prompts et efficaces, que de sacrifier à d'inutiles et fastidieuses études le tems précieux de leur jeunesse ? Quel agrément n'éprouveraient-elles pas d'une méthode expéditive qui leur laisserait assez de loisir pour s'occuper de leurs devoirs, si elles sont mères de famille ; pour orner leur esprit de connoissances accessoires, et se délasser par les amusemens de la jeunesse, si elles sont encore dans cet âge heureux ? Ces deux points essentiels ne procureraient-ils pas aux unes et aux autres, indépendamment de leur talent principal, les moyens d'être long-tems agréables et toujours intéressantes ?

(*La fin au numéro prochain.*)

A N N O N C E S.

Adolphe et Clara, (1) Comédie en un acte en prose, mêlée d'arriettes, paroles de *J. B. Marsollier*, musique du citoyen *d'Aleyrac* ; représentée, pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 22 pluviôse, an 7. Prix, 1 franc. Paris, au Bureau général du *Mercur de France*, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n°. 461.

(1) Nous ne reviendrons point sur cet Opéra, que l'on trouve de jour en jour plus joli. L'analyse que nous en avons fait a pu en donner une idée ; mais la lecture ne pourra que mieux faire sentir les traits fins et délicats dont il est rempli.

Métrologie linéaire universelle, ou transformation générale des Mesures et Monnaies de tous les pays de la terre, par le moyen du Comparateur; par le citoyen Aubry, géomètre, auteur du Barème décimal. A Paris, chez Aubry, libraire quai des Augustins, n°. 42, où l'on trouve un assortiment de livres sur les mesures et le calcul décimal; et chez les principaux libraires des départemens et de l'étranger.

Prix, 7 fr. 50 c. broché avec les trois tableaux en feuil. 9 fr. par la poste; et le même prix de 9 fr. pris à Paris, lorsque les trois tableaux sont collés sur carton ou que la gravure est placée dans un étui.

Périandre, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon, le 27 frimaire, an 7; par le citoyen Luce, professeur de littérature, au Prytannée français; Paris, chez Logerot, impr. rue Honoré, n°. 41: prix, 1 fr. 50 cent.

N O U V E L A V I S.

Je préviens le Public et les Abonnés au Mercure Français, que, par un arrangement fait entre le citoyen Agasse et moi, ledit citoyen Agasse m'a recédé et vendu en toute propriété le Mercure Français, que je réunis au MERCURE DE FRANCE. En conséquence, les abonnés au Mercure Français recevront cette feuille-ci au prorata des engagements que le citoyen Agasse a encore avec eux; et ils recevront en outre, gratuitement, au renouvellement de leur abonnement, le premier mois de la reprise du MERCURE DE FRANCE.

C A I L L E A U,
Éditeur-Propriétaire.

MERCURE